le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

La signature à Rome du nouveau traité constitutionnel enterre les espoirs crépusculaires d'une Europe sociale. Pendant ce temps, la forteresse ne cesse d'affuter ses armes dans les couloirs de Bruxelles, où seules les idées libérales et fascistes ont droit de cité.

L'Europe à guichets fermés

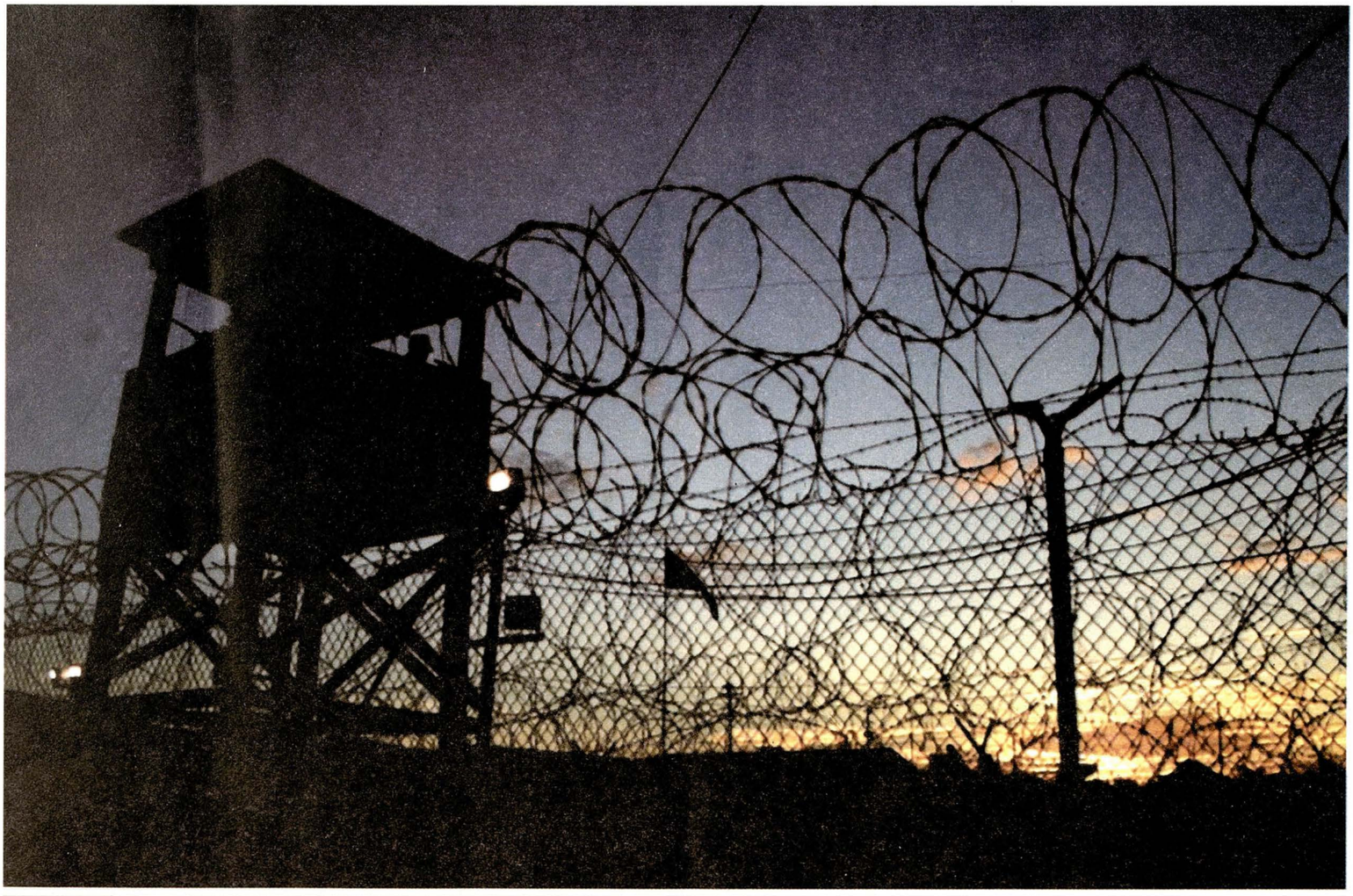

M 02137 - 1374 - F: 2,00 €

2€

ISSN 0026-9433

« Je suis contre tous les systèmes, le plus acceptable des systèmes est celui de n'en avoir par principe aucun. »

Tristan Tzara

hebdo n° 1374

du 4 au 10 novembre 2004

Sommaire

Jipé fait fortune sur **l'ISF**, *page 4*

Quant à Nicolas, son beurre, ce sont les **religieux** de tout bord, *page 4*

Et on rajoute une couche **anticléricale**, par M. Rajsfus, *page 5*

L'autruche ne reste pas sans voix, par F. Ladrisse, *page 5*

États-Unis : il n'en restera qu'un, et alors ?, par M. Lhourson, *page 6*

L'école fliquée est à nos portes, par M. Frédéric, *page 7*

À Feurs, le capital se gosse des radiations, par Ramon, *page 9*

Les mystères de la **Chine ?** L'exploitation !, par J.-P. Tertrais, *page 11*

À quand le **franquisme** dans les oubliettes de l'Histoire ?, par D. Pinós, *page 13*

Y a plus de saisons pour les **intermittents,** par M. Rollin, *page 14*

L'ombre des foyers : lieu des **violences faites aux Femmes,** par Fred, *page 15*

La lutte contre le **hijab :** du tout cuit pour les politiciens, par le Furet, *page 16*

Les **végétariens** au secours de la décroissance, par A. Sulfide, *page 17*

Lucien Léger : ultime étape de son parcours juridique, par A. Sulfide, *page 19*

10000 signes pour le livre **d'Elaine Scarry,** par N. Potkine, *page 20*

Agenda anarchiste et **Radio libertaire,** *page 22*

Vie du mouvement, *page 23*

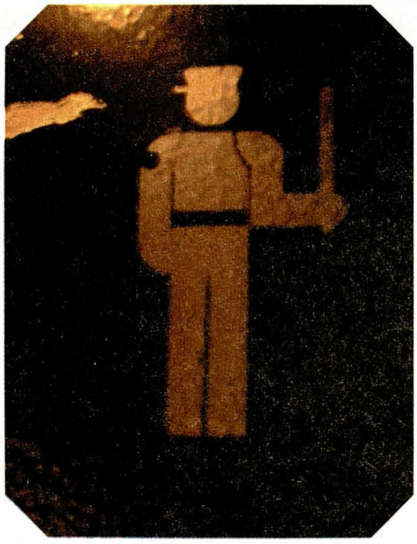

Directeur de publication : Bernard Touchais
Commission paritaire n° 0906 I 80740
Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – EDRB
Diffusion NMPP

Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (hors série inclus)	France * (+ DOM TOM)	Sous pli fermé * France	Étranger **
3 mois 13 nos	◯ 20	◯ 32	◯ 27
6 mois 25 nos	◯ 38	◯ 61	◯ 46
1 an 45 nos	◯ 61	◯ 99	◯ 77
Abonnement de soutien	◯ 76		

* pour les détenus et les chomeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement)
** les chèques tirés sur des banques hors france subissant une taxe exhorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

(en lettres capitales)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Ville _____

◯ Chèque postal ◯ Chèque bancaire ◯ Virement postal (compte CCP Paris 1 128915 M)

Réglement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tel : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

Editorial

Dehors, les pauvres !

Jean-Pierre Levaray

Ainsi l'Europe s'apprête à implanter, dans le Maghreb et ailleurs, des camps de rétention, sorte de gares de triage pour viande humaine. De réalistes technocrates plantent de petits drapeaux sur la carte de la misère. C'est ce qu'ils appellent, dans leur jargon, externaliser la gestion des flux migratoires. Le ministre italien des affaires étrangères parle lui d'installer des « guichets » aux portes de l'occident, comme si il ne s'agissait que d'acheter une place de cinéma. Pour celles et ceux qui auront les moyens de se payer l'entrée (car ces vastes réserves de main d'œuvre bon marché attireront, n'en doutons pas, biznessmen et mafias), le film risque d'être gore. Quant aux autres, on ose à peine imaginer à quoi se réduira leurs existences, des années dans ces camps. Contentons-nous de constater que l'Europe, forteresse, renoue avec les aspects les plus lugubres de son histoire, tant l'idée de guichet renvoie à celle de comptoirs, de sinistre mémoire. Les négriers sont prêts. La traite peut reprendre.

Ceux qui auront réussi à passer à travers la trémie se verront octroyer le droit d'aller manipuler des matériaux radioactifs dans les usines vétustes du groupe AFE. Lorsqu'ils développeront leur leucémie ou autre cancer, ils seront déjà expulsés depuis longtemps, ce qui aura pour avantage de ne pas les comptabiliser dans les statistiques des personnes contaminées. L'humiliation devrait pourtant s'arrêter devant ces femmes des industries avec leurs doigts bouffés aux acides et leurs poumons en rade. Comme le disait Ferré dans les années 70...

Contaminée, l'école l'est assurément par la convention liant, depuis peu, le monde enseignant et celui, peu recommandable, de la police. Non contents d'être chargés de « sécuriser (sic) les abords des collèges et lycées », les flics passeront dans les classes faire de la prévention (re-sic). C'est peu dire qu'un tabou ici est brisé, comme disent les journalistes. Sous prétexte de vérifier que cordes à sauter et scoubidous sont bien aux normes, c'est leur présence que les bleus imposeront aux enfants. Ils s'y feront, ils devront s'y faire, on fera en sorte qu'ils s'y fassent. L'école n'est après tout que notre premier encasernement, censé nous préparer aux autres. À ce jour, nous attendons toujours une réaction, même symbolique, des syndicats de l'enseignement. On peut toujours attendre.

Alors que les États membres de l'Union européenne se posent des questions quant à l'entrée de la Turquie dans ladite Union, ils semblent avoir moins d'états d'âme en ce qui concerne l'externalisation des centres de transit. Il y a actuellement dans toute l'Europe 180 camps de transit ou de rétention (dont 18 en France) où sont parqués les étrangers migrants en situation irrégulière. Mais ça ne suffit pas car ça fait sale dans le paysage et parce que l'Union européenne ne veut plus gérer ces pauvres.

En 1999, l'Union européenne s'était engagée à rapprocher la situation juridique des étrangers de celle des ressortissants de l'Union européenne, on en est loin aujourd'hui.

Depuis le 11 septembre 2001, tout a changé. Tous les migrants, y compris les demandeurs d'asile, sont soupçonnés d'être des terroristes en puissance. Les migrants ne sont plus considérés comme des personnes auxquelles il faut éventuellement accorder une protection, mais un danger dont l'Europe doit se protéger. On assiste à une dégradation des politiques d'asile, où le contrôle policier est exacerbé et où les mesures restrictives se multiplient.

Les camps de rétention, qui ne sont que le prolongement de ceux construits dans les années 30 (Rivesaltes, etc.) sont des lieux de non-droit.

Tout cela ne semble pas suffisant à l'Union européenne, car cette politique « d'immigration maîtrisée » (comme ils disent) n'empêche pas les migrants de tenter de venir dans les pays riches pour y vivre un peu moins mal. Cette politique et ces camps entraînent davantage encore de voyages clandestins, de passeurs plus ou moins véreux et de passages de frontières dangereux (il y a eu au moins 4500 morts dans le détroit de Gibraltar et à la pointe de l'Italie).

Dans un premier temps, pour « réguler le flux », de premières enclaves ont été construites, à Ceuta et Melilla, villes espagnoles situées sur le territoire marocain. Ce sont de véritables forteresses aux murs d'acier galvanisés, hauts de trois mètres, avec miradors, capteurs, etc. Mais ça ne suffit pas non plus.

En juin 2003, à Thessalonique, l'Angleterre de Tony Blair proposait à l'Union européenne d'installer des centres de traitement des demandes d'asile au-delà des frontières européennes, où seraient enfermés les demandeurs d'asile, le temps du traitement de leurs requêtes. Le conseil de l'Union européenne ne repoussa pas véritablement l'idée et demanda à l'Angleterre de « tester à petite échelle » la proposition.

Quelques mois plus tard, l'Angleterre négociait avec la Tanzanie (moyennant une aide économique au développement) la construction de camps pour recevoir les Somaliens déboutés de leurs demandes d'asile au Royaume Uni. La Tanzanie a refusé.

Tout s'est accéléré ces derniers mois quand, en août 2004, les ministres de l'Intérieur allemand et italien ont proposé de créer des « portails d'immigration » qui seraient chargés du tri des demandeurs d'asile et des migrants dans des camps situés hors des frontières de l'Union. Ce projet est soutenu par le futur commissaire européen des questions d'immigration.

« L'Europe persiste dans cette voie avec une démagogie et un cynisme déconcertant », dit-on au réseau Migreurop. Afin de justifier l'enfermement des migrants loin du regard des opinions publiques européennes, les dirigeants de l'Union européenne n'hésitent pas à soutenir que « ces camps pourraient sauver des vies », alors qu'on sait très bien qu'ils vont entraîner encore plus de passages clandestins et des prises de risques de plus en plus dangereuses. D'autres camps ont aussi été attaqués en Afrique et en ex-Yougoslavie, constituant des cibles privilégiées.

L'Union européenne, comme les patrons, ne voit plus que par la délocalisation et l'externalisation. Maintenant ce seront les pays pauvres qui géreront les pauvres. L'Union européenne va jusqu'à ériger des pays tels que la Tunisie et la Libye comme braves petits soldats à l'écoute et comme garants des droits de l'homme et du droit d'asile.

Les 17 et 18 octobre dernier, les ministres de l'Intérieur de cinq pays de l'Union européenne se sont rencontrés à Florence pour discuter de l'externalisation des camps; le 5 novembre, un sommet réunira les 25 chefs d'État et de gouvernement pour définir l'avenir de la politique d'immigration de l'Europe.

À l'image de l'Italie où un large mouvement social se mobilise contre cette dérive inhumanitaire, il faut que dans toute l'Europe un mouvement se crée pour, au moins, dénoncer cette politique de repli sur soi d'un continent qui a peur d'aider les exclus que le capitalisme crée quotidiennement.

Si tu paies des impôts, c'est que tu gagnes des sous !

Le Grand Soir, et ses corollaires absolus : l'abolition du salariat et de l'argent, n'étant pas encore à l'ordre du jour, il faut bien reconnaître que les biftons, le pognon, la thune, c'est encore ce qu'on a trouvé de plus pratique comme moyen d'échange, qu'on le veuille ou non. Alors, en attendant l'avènement du système de tout à dix balles, il faut bien se préoccuper un peu de ce qui avec le sexe et le pouvoir fait marcher le monde. Alors, bien évidemment, la chose étant d'importance, il s'est trouvé des professionnels pour s'occuper de tout ça. Du besogneux trésorier d'une association de boulistes jusqu'aux flamboyants Golden Boys de Macao en passant par quelques comptables peu scrupuleux du Sentier (qui n'ont truandé que des banques), les imaginations sont sans limites. Le capitalisme, dans son esprit, possède des ressources infinies pour échapper à la dilapidation et à la prodigalité. Que l'on travaille au noir pour survivre ou que l'on crée des sociétés écrans aux Îles Caïmans, tout le monde a peu ou prou sa petite combine pour amasser discrètement ou tout simplement survivre. La récente réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune – c'est son nom officiel – n'est qu'une péripétie de plus, initiée par ceux qui possèdent devant les faciès ahuris de ceux qui ne possèdent rien.

Le principe de cet impôt, dont sur le fond on ne peux pas véritablement se plaindre, sinon qu'il est trop faible, ce qui constaté par un libertaire n'est pas le moindre des paradoxes, le principe donc est assez simple. Initié par les socialistes, dont quelques-uns d'entre eux sont vraisemblablement assujettis, il « suffit » d'une fortune minimale de sept cent vingt mille euros pour que l'impôt soit dû. Un simple calcul niveau CM1 nous permet de constater que cette somme équivaut à peu près à 553 SMIC brut mensuels (SMIC brut 1300 euros) soit 46 années de travail. C'est ainsi qu'un individu qui commence à travailler à l'âge de 18 ans jusqu'à 64 ans, soit payé au SMIC et ne dépense pas un le moindre rond, paye l'impôt sur la fortune. Alors, les radins, on essaie ? De cette base de 720000 euros sont évidemment exclus les biens professionnels, les œuvres d'art, les forêts, les droits d'auteur, les voitures de collection, etc. Il faut savoir que bien souvent ces braves contribuables peuvent également bénéficier de l'avoir fiscal, célébrissime dans années 70 pour avoir permis à un Premier ministre de ne pas payer un sou vaillant d'impôt sur le revenu. L'avoir fiscal est un crédit d'impôt de 50 % sur les revenus des actions : une action rapporte 100 francs de dividende par an, une remise de 50 francs est offerte par l'État sur le montant de l'impôt sur le revenu à verser et non pas sur le montant à déclarer.

La réforme de l'ISF a simplement consister à aligner l'assiette de cet impôt sur l'inflation. Suprême largesse quand on connaît le taux de l'inflation en ce moment. Signalons au passage que les retraités CGT manifestaient le jour même du vote de cette réforme pour que leurs pensions fassent l'objet du même traitement. On leur a évidemment craché à la gueule. Hé !

Tout ça pour en boucher un sacré coin aux salariés de base. Je mets au défi quiconque de faire fortune avec les simples revenus de son travail, quel qu'en soit le montant. L'accumulation de tout cet argent dont l'État ne prélève qu'une pincée n'est simplement issu que de manœuvres spéculatives, d'héritages, de possession et d'exploitation de moyens de production. Pour en finir l'impôt sur le revenu a rapporté en 2001 la somme de 47,9 milliards d'euros en 2001 et l'ISF devait rapporter en 2000 l'équivalent 13,6 milliards de francs. Qui osera nous faire le coup d'être empêché d'investir ? J'en ai avalé ma calculette.

Alors, oui, cent fois oui à la réforme de cet impôt, mais pas dans le sens préconisé par les libéraux à la sauce Madelin. Suivez mon regard. Cette taxe est une injure supplémentaire. Les socialistes se faisaient fort il y a presque vingt-cinq ans de faire rendre gorge à je ne sais plus quelle dynastie de patrons. On attend encore, bien sûr. Mais ça va durer encore longtemps ?

Jipé

Tous les frocs aux orties

En latin, en arabe ou en hébreu, les monothéismes distillent avec un adroit mélange de compassion et d'agressivité leur soumission à l'ordre, à l'autorité, à la norme. Récemment, chacun d'eux s'est attaché à montrer avec force la permanence de sa soif de conquête. Au programme : l'opposition à l'avortement sous le faux prétexte de respecter la vie (*Renaissance catholique*, le 16 octobre), l'infiltration du mouvement antipub par la ruse (Tariq Ramadan, le 12) et le muselement de la contestation par la force (la Ligue de défense juive le 28 septembre).

Encouragée « par l'enseignement du pape Jean-Paul II à Lourdes », *Renaissance catholique* a rassemblé, dans une procession au Sacré-Cœur, les opposants d'extrême droite à une sexualité non exclusivement dédiée à la procréation. Le Sacré-Cœur est aussi, et surtout, l'expression de la reconquête catholique de l'Ordre moral pour mieux insulter la mémoire des combattants de la Commune.

Quelques jours auparavant, à Saint-Ouen, Tariq Ramadan avait une fois de plus berné son auditoire en s'immisçant dans le mouvement antipub. Invité de façon ahurissante par Casseurs de pub et plus logiquement par Divercité (provoile) ainsi que le Collectif des musulmans de France, Ramadan a délivré la bonne parole contre la marchandisation de la société et la dictature des marques : la solution n'est pas dans le militantisme de terrain mais dans un renouveau spirituel, croire plutôt qu'agir... La doctrine sociale de l'Église catholique ne dit d'ailleurs pas autre chose : si le patron maltraite ou sous-paie ses employés, ne surtout pas se rebeller mais s'abandonner plutôt à la messe et à la prière. Ramadan a ensuite poursuivi sa croisade au Forum social européen à Londres, ayant déjà pollué l'édition 2003. Quant à la milice fasciste de la LDJ, elle multiplie, avec le Betar, les opérations commando contre toute contestation du sionisme.

Ainsi, une fois de plus à Paris, les nervis de la LDJ sont passés à l'action violente dans une librairie du Marais en saccageant les lieux et blessant plusieurs personnes. Étant aisément reconnaissables dans les manifestations, ils semblent cependant jouir d'une curieuse liberté d'action. La police, elle, n'a rien vu, ne sait rien.

Nicolas

Quand l'autruche éternue...

Le défaussé de Versailles

« Je ne me défausse jamais, ni par-dessous ni par-dessus. » Alain Juppé.

D'après ce qu'on a vu au procès de Versailles, c'est plutôt par derrière que tu balances les potes, lesquels se retrouvent, grâce à toi, gros Jean comme devant. Ah, ah ?

Royal canin

« Les généraux grognent, mais ils finissent par obéir. » Aliot-Marie, chef de meute.

Ce qu'il faut à ces chiens de guerre, c'est un rab de canigou dans la gamelle du soir. Croyez-moi, président : avec quelques croquettes en plus les clébards, on les tient.

Ambiance

« C'est bon de dire non. Mon fils disait non. Ça lui a passé quand il a grandi. » Strauss-Kahn.

Faut vous dire, monsieur, que chez ces gens-là, on ne dit pas non, monsieur, on ne dit pas non... Et Fabius, gosse attardé, de répondre que Frida elle, dit toujours oui. Ambiance au PS, ces temps-ci.

Risques

« On veut montrer qui est vraiment le John Kerry de tous les jours, celui qui aime le base-ball et le hockey. » Mc Curry, porte-parole du candidat.

Au risque de se fâcher avec les amateurs de basket et les fans de football ? Décidément, et jusqu'au bout, Kerry aura pris tous les risques.

Une Europe, un peuple, une droite

« Il n'y a qu'en France qu'on me trouve libéral. Dans les instances européennes, je me sens très recentré. » Nicolas Sarkozy.

Pour Bruxelles, Sarko c'est le centre... Bayrou passe donc là-bas pour un socialiste furieux, et Gollnisch pour un type de droite, certes, mais un peu mou. Une poignée de malades sont en train de construire une Europe qui donne envie de la quitter, de s'enfuir, de demander l'asile politique à la Turquie. Chiche ? Ouais.

Vos gueules

« Les catholiques sont caricaturés, moqués, pris comme tête de Turc. Certains veulent faire payer à l'Église sa domination antérieure. » Henri Madelin, Jésuite.

Oh, les curetons, vous allez la fermer ou merde ? On les moque, les pauvres chéris, et pire, on les caricature ! Ça les peine, les suceurs d'ostie, de voir le bon dieu dans la merde ? Ils en boufferont jamais autant qu'on en a bouffé à cause d'eux, et s'il en reste un peu on la garde pour les jésuites. En attendant : vos gueules.

Frédo Ladrisse

(sources : le Figaro, Libération, le Nouvel observateur, le Parisien)

c'est toute la jungle ... qui s'enrhume

Anticléricalement vôtre

Maurice Rajsfus

C'EST AVEC UNE COLÈRE NON DISSIMULÉE que j'ai entendu Nicolas Sarkozy annoncer qu'il fallait détricoter la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Saint Nicolas a d'abord pris la précaution de nous expliquer qu'il était catholique de la tête au fondement. C'est son problème. Cela ne nous regarde pas. En revanche, comment un ministre de la République peut-il se permettre de telles proclamations ? Nous savions déjà, qu'en 1993, Édouard Balladur se rendait à la messe du dimanche, à Chambéry, et que Jean-Pierre fait de même, à Combloux. Toutes ces professions de foi font désordre dans un État présumé laïque.

Nicolas Sarkozy a osé nous lancer en pleine figure qu'il « s'affirme catholique », tout en jetant un regard méprisant sur ces jeunes qui pratiquent « un agnosticisme désespéré ». Feu sur les mécréants car notre époque a le plus grand besoin du fait religieux. Telle est la teneur du message.

Nicolas Sarkozy tire à vue sur les « laïcards », tout comme, en 2003, il dénonçait les « droits de l'hommiste » inquiets de la multiplication des lois liberticides. Suit l'annonce de larges subsides pour la construction de mosquées ; ce qui justifiera ensuite d'importantes subventions pour les églises.

Tandis que l'on nous rebat les oreilles avec le « fait religieux », et la volonté d'inscrire l'histoire des religions dans les programmes scolaires, ceux qui gouvernent oublient que, dans ce pays, il y a des athées en très grand nombre, et plus encore d'indifférents.

Dans cette France où les révoltes rurales et urbaines prenaient jadis le château et l'église pour cibles prioritaires, on voudrait faire oublier ce passé glorieux pour lui opposer un présent calotin, et en tout cas bien-pensant. Le plus lamentable étant encore de constater que la gauche convenable et les syndicats – redevenus réformistes – ne réagissent guère à cette invasion calotine, toutes confessions confondues. On trouve même des défenseurs du voile islamique à l'école, au sein de notre extrême gauche, au nom de la liberté de conviction.

Il est donc évident que l'anticléricalisme se doit de retrouver des couleurs !

Les curés, les imams et les rabbins m'exaspèrent. Tous éprouvent la tentation de nous agresser hors de leurs lieux privés. Par quelle aberration, cette République laïque, cette ville de Paris gérée par la gauche, ont-elles accepté qu'une croix de dix-sept mètres de haut soit érigée sur le parvis de Notre-Dame de Paris, pour célébrer la Toussaint 2004. Cela sur le domaine public. Pourquoi se gêner ?

Attention, demain, peut-être, vous risquez d'être interpellé par un policier si vous criez : « À bas la calotte ! » Comme si ce cri pouvait désormais outrager la République. Et, pourquoi pas, par la suite, si dans votre égarement vous arborez une pancarte portant le triple slogan républicain, qui n'est pourtant que paroles verbales « Liberté, Égalité, Fraternité », un Sarkozy quelconque ne hasarderait-il pas à expliquer que, décidément, vous troublez l'ordre public.

Au secours, Jacques Prévert, reviens !

A, comme Absolument athée
T, comme Totalement athée
H, comme Hermétiquement athée
É, comme Étonnamment athée
E, comme Entièrement athée

Plus vulgairement, pourquoi ne pas participer à cet indispensable travail collectif de rejet, pour rendre notre atmosphère un peu plus respirable ? On commence par la calotte, et le reste ne peut que suivre plus facilement. Derrière la calotte, on trouve inévitablement l'État des flics et des patrons. N'en déplaise à feu André Malraux, le XXIe siècle sera antireligieux ou ne sera pas. En ce début de XXIe siècle, l'Église a décidé de réévangéliser l'Occident, tout comme George W Bush a lancé une croisade contre les Arabes, au Proche-Orient, en 2003,

J'ouvre donc le bal, en attendant la suite :

À bas la calotte
Saperlotte,
sa camelote
et ses parlotes,
Dieu me tripote !
Et si les curés te pelotent
Envoie-leur les sans-culottes !

Élection présidentielle américaine ?

Un pot au feu pour une bonne soirée !

Il arrive, et souvent, que les lecteurs d'un article en sachent plus long que celui qui l'écrit. Par exemple aujourd'hui : tu sais, Lecteur, qui a gagné la présidentielle américaine. Moi pas, ce qui ne m'empêche pas de dégoiser. Bien en peine, donc, de commenter le résultat, je vais t'asséner quelques unes de ces vérités fondamentales qui forgent la conscience. Je commence.

Il ne saurait y avoir qu'un Potus[1]. Donc, environ tous les quatre ans, un grand battage est organisé à travers la campagne pour recruter candidats et électeurs. La tradition veut que les mécontents manifestent leur inimitié pour le président en place en votant pour son concurrent. Une autre tradition, aussi ancienne et aussi vénérable, veut que celui-ci l'emporte tout de même. Mais d'une manière ou d'une autre, le parti aux affaires finit toujours par perdre au bout d'un certain temps. C'est ce qu'on appelle l'alternance.

Donc, alternativement, la droite et la gauche (les Républicains et les Démocrates, aux États-Unis) exercent le pouvoir. Ils y tripatouillent à leur aise, favorisent les lobbies qui les ont financés, ne s'oublient ni n'oublient leurs copains. Et, si le temps le permet, ils jettent un vague coup d'œil vers un vieil exemplaire tout chiffonné de leur programme électoral. Sans enthousiasme, ils envisagent de faire ce pour quoi ils ont été élus. Moins, évidemment, les choses qui n'arrangent pas leurs sponsors. Ces investisseurs sont des industriels et des financiers, alors que les électeurs sont des gens comme vous et moi. Les premiers apportent l'argent, les autres le nombre. L'élu ne cherchera à satisfaire aux désirs du grand nombre – et sans obligation aucune, ni contrôle – que dans la seule mesure où cela ne lèse en rien la fraction de la classe bourgeoise qui le soutient.

Est-ce à dire que les riches aficionados du candidat malheureux verraient leur situation compromise ? Non, hélas. Leurs intérêts ne divergent que sur des points de détail de ceux des vainqueurs, et ces bricoles seules se verront affectées par la défaite de leur poulain. Mieux : hors période d'élection, le nombre compte pour peu et l'argent pour beaucoup. Alors que l'électeur déçu n'a que ses yeux pour pleurer, il ne tient qu'à la bonne volonté du banquier de passer du côté du manche. Et quand bien même, inébranlable dans ses convictions, il boirait le calice de la défaite jusqu'à la lie, il ne perdrait toujours rien d'important.

Prenons un exemple. Georges W. Bush a été élu[2] par l'Amérique profonde, la *Bible belt*, pour restaurer les valeurs chrétiennes et la grandeur de la Nation. Il était, en outre et notoirement, l'homme du pétrole et de l'armement. Résultat des course : le baril de brut à 55 dollars et des centaines de milliards de crédits militaires. Pour les péquenots bondieusards, que dalle. Leurs gosses en Afghanistan ou en Irak, deux prières matin, midi et soir (prises en suppositoire), et trois bonnes paroles. Dieu et la Nation ont servi de prétexte pour transférer des sommes astronomiques de la poche des travailleurs (les armes ont été achetées grâce à des coupes claires dans les budgets sociaux et des emprunts massifs) à celle des banquiers et des industriels. Les ploucs se sont fait avoir.

Disons que Kerry a gagné l'élection de mardi. Va-t-il rendre les bombardiers tout neufs à leur fabricant et en exiger le remboursement ? Va-t-il cesser de payer les intérêts des emprunts contractés par l'administration précédente ? Va-t-il ressusciter les morts ? Et, étant acquis que la réponse à ces questions est « non », que restera-t-il des maigres économies réalisées par le retrait partiel et hypothétique d'Irak quand Heinz[3] aura été servi ? Qu'est-ce que les classes ouvrières doivent attendre de cette victoire ? Pas grand chose : au jeu de la démocratie, les possédants peuvent gagner ou ne pas perdre ; les exploités, perdre ou ne pas gagner.

La république parlementaire fonctionne comme une machine à deux temps : la droite défend sans scrupule et jusqu'à la caricatures les intérêts des possédants. Avant que le peuple ne soit par trop exaspéré, la soupape se déclenche, et la gauche passe avec le soutien de certaines couches bourgeoises. Rien de ce qui a été fait précédemment n'est annulé, bien sûr. C'est l'occasion souvent de « moderniser » l'appareil de production sans rencontrer trop de résistance. Après un laps de temps suffisant, l'apathie ou le mécontentement gagnent les prolétaires. La droite repasse. On reprend le cycle au début.

La droite et la gauche sont, disons, le cylindre et le piston. Elles ne s'opposent pas plus ; pas plus elles ne sont *identiques*, pas plus elles n'ont besoin de s'accorder consciemment – il n'y a pas de complot. Elles forment à elles deux un système à peu près clos, où le choix des citoyens n'a pas grand chose à faire. Ce qui constitue le pouvoir en régime démocratique, ce n'est pas le parti aux affaire, mais l'alternance.

Voila un fait dont nous autres libertaires devrions tenir compte lorsque nous parlons d'élections. Nous ne votons pas, parce que nous avons conscience que cela ne sert à rien. Nous refusons de nous porter candidats parce que nous savons que cela nous corromprait. Tous les anarchistes conséquents en font autant. Nous avons le devoir, à des fins d'édification, d'*expliquer* ce choix, fait par des militants révolutionnaires.

Mais, trop souvent, nous négligeons de préciser que l'abstention n'a de valeur fondamentale – et quelle valeur ! – que pour nous, anarchistes, et nos organisations. En tant que choix politique, elle est à peine plus honorable que le vote. Seules des circonstances importantes[4] devraient nous amener à la proposer comme tel. Faute de quoi notre abstentionnisme devient une habitude, ou même, c'est pire, un dogme.

Voilà, Lecteur, ce que je voulais te dire. Attendu que ni toi ni moi n'avons eu à voter ce coup-ci, j'ai cru le moment bien choisi. En espérant que nous nous en rappellerons la prochaine fois qu'on nous tendra une urne.

Max Lhourson
Groupe libertaire d'Ivry

---

1. Potus : President of the United States. Ne pas confondre avec le latin *appotus, a, um* : qui a bu copieusement. Quoique.

2. Très mal élu, puisqu'il totalisait 500 000 voix de moins que son adversaire… Les voix du Seigneur comptent peut-être double, allez savoir !

3. Heinz est l'une des plus grosses firmes du monde dans son secteur, l'agroalimentaire. Incidemment, Kerry est l'époux de Teresa Heinz, veuve du proprio.

4. Le second tour de la présidentielle de 2002 en France était l'un de ces moments. Faire campagne pour l'abstention, et en une période ou cela n'était pas facile, c'était aller contre le consensus républicain. C'était nous affirmer comme une organisation de classe, ennemie de la politique bourgeoise. C'était tracer aux yeux de tous l'une de ces limites qui séparent les gens sérieux des plaisantins. Jalon indispensable pour des révolutionnaires. Je re-signe des deux mains l'article « Fallait-il voter ? » (*Le Monde libertaire* du 16 mai 2002), reproduit dans *Et pourtant ils existent*, l'excellent livre du cinquantenaire.

Surveiller, apprendre et punir

« Quoi d'étonnant si la prison ressemble aux usines, aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux, qui tous ressemblent aux prisons ? » [1]

Monsieur Frédéric

PAR PETITES TOUCHES, aussi symboliques qu'efficaces, le ministère de l'Éducation nationale dessine une politique sécuritaire et conservatrice pour l'École, politique Allégrement préparée par le précédent gouvernement dit de Gauche plurielle. Avant d'évoquer le protocole d'accord contre les violences scolaires signé le 4 octobre dernier par les deux ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, un rappel s'impose.

En 1997, le gouvernement crée le dispositif « emploi-jeune », plusieurs dizaines de milliers de salariés, en CDD de droit privé de cinq ans ferme, payés au SMIC, sont recrutés dans les établissements du primaire et du secondaire. Leurs fonctions, mal définies à souhait, vont de la pure surveillance à des taches de quasi-enseignement. Les contrats, qui incluent un temps de formation sur le temps de travail de 200 heures minimum ne seront presque jamais respectés, et cette mesure cache-misère renverra à la case départ la majorité de ces personnels. Mais elle aura facilité la baisse temporaire des chiffres du chômage et permis d'ouvrir une brèche qui ne se refermera pas. Aujourd'hui le dispositif est suspendu, et les emplois-jeunes sont licenciés peu à peu au terme de leurs contrats.

Il y a quelques mois, et dans le prolongement des projets du gouvernement précédent, les MI-SE[2] sont remplacés par les assistants d'éducation. Ce nouveau statut, qui ne rencontrera pas la résistance nécessaire, favorise le mi-temps au détriment du temps plein, et par suite la division du salaire par deux, augmente le volume horaire de travail, renvoie les étudiants boursiers au Mac Do et instaure le recrutement par les chefs d'établissement. Dans la foulée, les effectifs sont revus à la baisse et les établissements déshabillés de ces

personnels pas uniquement « pion » comme on le dit couramment mais aussi aide au soutien scolaire. Si le précédent statut, loin d'être idéal, méritait d'être transformé, les choix opérés sont aux antipodes d'une « école solidaire et émancipatrice ».

Quant à la situation des agents non titulaires[3], elle n'a cessé de se dégrader depuis la dernière titularisation massive au début des années 80. Confrontés à des statuts de plus en plus précaires, leur nombre ne cesse de croître. En effet, pour dissimuler le sous-recrutement croissant de professeurs et d'agents techniques (l'État patron affiche la volonté de profiter des départs massifs à la retraite dans les dix prochaines années pour opérer des coupes claires dans le budget principal du ministère de l'Éducation nationale : les personnels), l'administration ne se prive pas de multiplier les contrats à 200 heures par exemple ou les contrats à l'heure. Ainsi on permet la continuité du service public tout en opérant des économies substantielles et un contrôle social sur le travailleur fragilisé.

On comprend mieux après cet état des lieux la série de mesures sécuritaires présentée depuis le début de l'année 2004 au sujet de l'École, mesures qui s'intégreront dans ce qui doit être le point d'orgue de cet assaut : la loi d'orientation.

Au printemps, le ministère annonce la création de la fonction de policier référent à demeure dans les établissements scolaires, on croit rêver, et pourtant Sarkozy l'a fait. Face aux sauvages, une seule solution : la matraque. Devant le tollé général, la mesure fait long feu.

Les chiffres sur la violence scolaire envahissent les médias, mais bizarrement personne ne met en rapport les difficultés scolaires avec la précarité sociale,[4] et les statistiques permettent de couvrir d'un écran de fumée le scandale des dérogations, la ségrégation, la misère qui gagne à grands pas, la discrimination à l'embauche et au logement.

Alors, comment s'étonner qu'à Blois, à la rentrée, le conseil d'administration du lycée Augustin-Thierry, arguant du non-renouvellement du contrat emploi solidarité, fasse appel à des vigiles d'une société privée de gardiennage pour surveiller l'entrée de l'établissement, pour la modique somme de 38 000 euros par an ponctionnée directement sur le budget de fonctionnement du lycée.

C'est dans ce contexte que les ministres de l'Intérieur et de l'Éducation ont signé le 4 octobre dernier un protocole d'accord contre les violences scolaires qui instaure un policier ou un gendarme « correspondant » pour chaque collège et lycée. Enfin, on imagine que le policier référent du Ve arrondissement de Paris ou du centre ville de Nice aura peu de travail et sera payé à rien faire !

« Allô, lycée Louis-le-Grand ?

– Oui.

– Rien à signaler ?

– Non !

– Bien, à la semaine prochaine alors. »

Cette mesure s'inscrit dans la volonté d'établissement d'un ordre moral implacable (avec le retour aux bonnes vieilles valeurs de la IIIe République accompagnées d'une pédagogie au marteau et de leurs cortèges de sélections et d'adaptations au monde de l'entreprise si friand de travailleurs non qualifiés) où la police veille sur les bons pauvres pour éviter tout débordement sur la société prospère qui souffre sous le poids de l'ISF.[5] Après le harcèlement policier à l'intérieur des quartiers, la répression pénètre l'enceinte des établissements. On transforme les principaux et les proviseurs en délateurs et les locaux en forteresses qui ne tarderont pas à accueillir de façon généralisée la vidéosurveillance. Alors que l'on dépouille les écoles de leurs personnels (pédagogiques, de vie scolaire et techniciens) on invente des dispositifs de répression. On excite la paranoïa des parents et on contrôle des populations entières, fichées avant que de savoir lire et écrire. Plutôt que de permettre aux enfants de ces populations de se libérer par le savoir, d'exercer leur esprit critique, on les emprisonne dans des camps que l'on appelle écoles, collèges, lycées surveillés par « des milices armées jusqu'au dent ». Et comme l'on supprime toutes les structures d'aide à l'extérieur du camp, que les travailleurs sociaux sont méprisés, les parents spoliés au travail, l'étau se resserre à chaque fois un petit peu plus. À quand une épreuve de pédagogie au concours de gardien de la paix ?

« Ces yeux qui te regardent et la nuit et le jour
Et que l'on dit braqués sur les chiffres et la haine
Ces choses défendues vers lesquelles tu te traînes
Et qui seront à toi
Lorsque tu fermeras
Les yeux de l'oppression. »[6]

M.F.

1. Michel Foucault, Surveiller et punir, Tel, Gallimard, p. 264.
2. Maître d'internat-Surveillant d'externat.
3. http://cdnt.idf.free.fr/
4. Les élèves scolarisés en zone d'éducation prioritaire (ZEP) obtiennent aux évaluations de CE2 et de 6e des résultats de 10 points inférieurs au reste de la population scolaire.
5. L'impôt de solidarité sur la fortune fait actuellement l'objet d'un combat parlementaire acharné.
6. Léo Ferré, *l'Oppression*.

Empoisonnement radioactif

À Feurs, la population et les salariés disent NON !!!

Ramon

Les 450 salariés de la fonderie FeursMétal, ainsi que la population de Feurs, alertent l'opinion sur les dangers extrêmes d'un projet industriel hautement mortifère. En bref: on veut recycler des déchets issus de la filière nucléaire dans une installation industrielle vétuste et consacrée aux biens de consommation. Ils sont épaulés par leurs syndicats, l'ADSE (Association pour la Défense de la Santé et de l'Environnement), une association locale, et la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Informations Indépendantes sur la Radioactivité).

L'objectif est de mobiliser la population, les mondes associatifs et syndicaux, afin de stopper le projet de M. Jean Luc Gambiez, le patron fou de FeursMétal, entreprise appartenant au groupe AFE, une multinationale de la métallurgie. Non moins fou est le préfet de la Loire qui a autorisé ce projet, par arrêté du jeudi 30 septembre 2004. Non moins fous sont les élus, ainsi que les patrons de la nomenklatura forézienne, qui lui ont accordé leur bénédiction! Non moins fous sont les fonctionnaires de la DRIRE et les experts officiels qui acquiescent à ces décisions irresponsables!

La Direction du groupe AFE envisage de retraiter des ferrailles contaminées, voire faiblement irradiées issues de la filière de l'Uranium sur le site de FeursMétal. L'usine de FeursMétal est dans un état de vétusté et d'insalubrité avancée. Les ouvriers en témoignent publiquement. Elle est entre autre spécialisée dans le recyclage de ferrailles spéciales. En particulier, elle s'occupe des piles salines et alcalines, par le biais de l'unité autonome VALDI (une trentaine de salariés), qui possède une concession à vie dans la filière. Le garde pêche a retrouvé des piles dans la Loire, mais pas que ça. Et il n'est pas le seul à avoir constaté des pollutions, parfois graves, de l'environnement... Des procès sont en cours contre la direction de l'usine.

Pourquoi les ouvriers sont-ils inquiets? Avouez qu'il y a de quoi! La vétusté des installations, les pollutions « accidentelles »... Il y a beaucoup de raisons de s'inquiéter...

Déjà, en 1983, un premier scandale est étouffé. L'usine retraitait des matériaux irradiés à l'insu des salariés et de la population. Puis, en 1996, elle déverse des produits toxiques issus du traitement des films gamma graphiques dans les égouts. Le 6 février 2000,

un four à arc explose. Huit personnes sont blessées par brûlures dont deux très grièvement. Ensuite, en avril et octobre 2003, la vétusté des installations occasionne des dégagements de métaux lourds dans les fumées. Sous la pression du syndicat, certains cadres seront ensuite sanctionnés pour avoir tenté d'empêcher les ouvriers de sortir de leurs ateliers. Ceux-ci fuyaient l'asphyxie. En août 2004, la population fut évacuée à 50 m. Ceux qui résidaient à 55 m, et au delà, ne furent pas évacués, car considérés comme hors d'atteinte des brouillards envenimés. Dans une réunion publique, la dame de la médecine du travail témoigne que l'usine de Feurs était déjà réputée à Paris, dans les années soixante, pour ses maladies professionnelles. Aujourd'hui, c'est pareil, sauf que d'autres maladies sont concernées.

Le nouveau projet concerne le démantèlement de la centrale du Tricastin. Rien moins que ça! 120 000 tonnes de ferrailles contaminées à retraiter, d'ici 2012. Il s'agit des containers de la société SOCATRI, ayant servi à transporter de l'uranium appauvri et faiblement enrichi, ainsi que les tuyauteries de la société Eurodif. Un premier essai concernera quatre coulées, 20 tonnes en tout. À 1 becquerel par gramme de radioactivité moyenne, d'après les dossiers de la DRIRE, on obtient pour ces vingt tonnes: 2 millions de becquerels, pour ce simple essai! Ça promet!

Le procédé de retraitement est basé sur un mensonge grossier et éhonté: prenez 20 % de ferrailles irradiées, mélangez les à 80 % de ferrailles saines, et le tout sera acceptable pour la production civile courante des biens de consommation. A lui seul, ce bobard mériterait une condamnation pour tentative de crime contre l'humanité par empoisonnement radioactif de populations civiles! En fait, appliquez ceci à 120 000 tonnes d'acier contaminé, et vous obtiendrez 3 600 000 tonnes de ferraille contaminée, c'est à dire 5 fois plus.

Allez savoir ce que vont devenir les ferrailles concernées. Les procédures de traçabilité invoquées par les experts pour rassurer les naïfs ne sont que des foutaises. Quelques mensonges de plus. Dans le milieu industriel, tout le monde sait que cette « traçabilité » est quasi impossible à obtenir dès lors qu'on atteint des recyclages ultérieurs. C'est à dire qu'on pourra difficilement suivre la matière contaminée au delà de sa deuxième vie ou troisième vie. Lorsque l'on sait que les effets de la radioactivité mettent plusieurs milliers d'années, au minimum, à s'estomper, imaginez l'ampleur du désastre.

Cette opération crée un précédent gravissime: par ce procédé, on contourne la législation française, qui interdit d'utiliser les déchets du nucléaire dans les produits de consommation courante. Alors les becquerels, où va-t-on les retrouver, dans un avenir plus ou moins éloigné? Sur les rivages de l'estuaire nantais, suite aux pollutions possibles de la Loire? Ou bien dans l'acier de construction de nos futurs immeubles d'habitation, de travail, de loisir...? A moins que ce ne soit dans les futures canettes de Coca, dans les châssis des lits d'hôpitaux, ou bien même dans les composants métalliques de nos autos et des jouets que nous offrirons à nos enfants. Allez savoir!

Il sera bien temps là de déclencher une enquête épidémiologique pour se laver de la misère créée, à défaut de pouvoir inverser les taux de leucémies en constante progression! Bénévoles et bonnes consciences de tous horizons, il va falloir filer votre pognon à la recherche sur le cancer. On déduira 50 % de vos dons sur vos revenus imposables, grâce à la loi Coluche.

L'usine pourrie est au cœur de la bourgade forézienne, rejetant ses trop pleins de merde dans le fleuve le plus long de la France et dans l'atmosphère d'un pays de terroir. Ses employés, embauchés ou précaires, viennent de toute la région, contraints à travailler dans des conditions d'hygiène et sécurité déplorables, sous l'autorité de cadres irresponsables, menteurs et méprisants!

Les ouvriers de FeursMétal comptent d'autres calamités. Outre les conditions d'hygiène et sécurité dégradées, ils endurent aussi les méfaits économiques des délocalisations. AFE a expédié une partie des activités de FeursMétal en Slovaquie, à Robotnicka, là où ils peuvent empoisonner les gens pour bien moins cher. Depuis un an, on compte environ 120 emplois en moins, rien que sur le site de Feurs.

Les bandits en col blancs sont sans scrupules. Avec ce nouveau projet, ils dépassent toutes les limites. Il faut dire que le cours des ferrailles sur les marchés boursiers mondiaux s'est récemment envolé de 120 %. Certains comptent les (gros) sous! On ne peut imaginer la totalité du pactole que si l'on envisage qu'après Tricastin, il y aura plein d'autres centrales à démanteler, compte tenu que la France engage actuellement le renouvellement de son parc nucléaire. C'est effrayant.

Nous sommes tous concernés: Ouvriers, commerçants, résidents du comté de Feurs, habitants et travailleurs du Forez, de France, de Navarre et de partout ailleurs. Cette certitude revient comme un leitmotiv. Il faut stopper cette saloperie! Comme première action, le samedi 23 octobre 2004, une manifestation a réuni près de mille personnes, essentiellement des locaux ou des salariés de l'usine. Compte tenu de la taille de la ville, ceci est relativement important, ce qui en dit long sur l'inquiétude qui règne.

Acteurs du mouvement syndical, associatif, activistes de touts poils, défenseurs de l'environnement, de la santé publique et autres, il est l'heure de sonner le branle bas de combat au travers de tout le territoire, et de fournir une mobilisation maximale pour soutenir les salariés de FeursMétal, ainsi que la population de Feurs et du département de la Loire, pour stopper un projet de contamination radioactive de masse, qui dépasse largement l'échelle de notre département. **R.**

Imprimez et faites signez la pétition! Le tout sur: <http://adsenvironnement.free.fr/petition.html>.

La Chine se porte bien... Les Chinois beaucoup moins !

Si un fléau venait à anéantir 90 % des Chinois, l'activité économique générée (organisation des secours, services funéraires, reconstruction) augmenterait considérablement le PIB. La Chine serait encore plus riche ! Fascinante merveille que cette « science » économique qui a les mains pures, mais qui n'a pas de mains !

Jean-Pierre Tertrais

AVEC UNE CROISSANCE annuelle qui frôle les 10 %, la Chine est en train de devenir le plus puissant moteur de l'économie mondiale. En 2003, la Chine représentait 16 % de la croissance économique mondiale, se classant deuxième derrière les États-Unis. Un seul exemple : le nombre d'automobiles vendues a été multiplié par 2,4 en quatre ans (1,832 million de véhicules en 1999, 4,391 millions en 2003 !). Stupéfiante émergence ! Prodigieuse mutation : du stalinisme couleur locale au capitalisme sauvage !

La croissance des inégalités

D'ores et déjà, des disparités de revenus se sont creusées. Des déséquilibres existent en termes de développement entre les régions orientales et celles situées à l'ouest. Des inégalités sociales grandissent entre les citadins des grandes villes côtières et les travailleurs migrants issus des campagnes. Par ailleurs, le chômage continue à progresser (45 millions de licenciements dans les entreprises publiques au cours des cinq dernières années !) ; le système de protection sociale ne couvre qu'une faible minorité. Autre sujet d'inquiétude, la libéralisation des échanges, en ouvrant le pays à de plus grandes importations alimentaires, risque de porter un nouveau coup aux revenus des ruraux.

La pression sur l'environnement va accentuer ces écarts. Pétrole, acier, aluminium, charbon, la voracité de la Chine déclenche une flambée des prix des matières premières, dont les principaux bénéficiaires sont les grands groupes miniers. Pour sauvegarder les profits, ces grandes firmes ont déjà affûté leurs armes : augmentation des prix à la consommation, suppression d'emplois, réduction des salaires, qui sont déjà extrêmement faibles, même en comparaison d'autres pays d'Asie du Sud-Est. Il faut dire que les autorités chinoises font preuve de la plus grande indulgence à l'égard des grandes firmes, en matière de lois sur le travail. La compétitivité et l'attractivité du territoire chinois pour les investissements

étrangers sont à ce prix. Et l'absence d'un mouvement syndical autonome ne permet pas de créer le contre-pouvoir qui serait nécessaire.

La « réussite » chinoise a un coût, celui de la normalisation, de la mutilation, de l'humiliation, dans une société fondée sur le mépris de la vie humaine. Qu'il s'agisse des catastrophes minières et autres accidents, de la subordination de la femme, du contrôle social implacable, de la répression féroce, des malades du sida traités comme des délinquants, ou du nombre de condamnations à mort et d'exécutions capitales où la Chine arrive en tête.

Il faut savoir que la « puissance » chinoise s'est en partie édifiée sur la prolétarisation forcée de millions d'individus, sur l'exploitation scandaleuse d'une mains-d'œuvre docile sous-payée. À la fois le travail des femmes et des enfants, et le système concentrationnaire, le réseau de bagnes gigantesques. Avec le silence complice de la « communauté » internationale : business oblige !

Dans de nombreux secteurs (chaussures, jouets, textile, semi-conducteurs), de nombreuses firmes emploient des centaines de femmes et d'enfants, parfois de 7 heures du matin à 23 heures ou minuit, et cela sept jours sur sept, pour l'équivalent d'à peine 3 ou 4 euros par jour, avec un taux élevé d'accidents (ces femmes et ces enfants logeant souvent dans les dortoirs de l'usine, gardés par des vigiles armés).

Les camps de travail, entités économiques autonomes, constituent une authentique source de richesse en Chine. Hérités du modèle soviétique, ces camps qui « hébergeraient » entre deux et vingt millions de détenus (il y aurait 4 à 5000 « sites » : prisons, camps de travail, centres de détention) ont un double rôle : ils assurent une « rééducation par le travail » et remplissent une fonction économique, permettant à l'État de résoudre la question du chômage.

Ces camps se dissimulent souvent derrière une autre identité (entreprise, usine, ferme) où les « indésirables », les « réfractaires » fabriquent pour un coût dérisoire des objets, des produits exportés et commercialisés dans le monde entier. Un philanthrope bien connu, Mao, déclarait déjà : « Le grand nombre de « criminels » emprisonnés qui attendent d'être jugés constitue une importante force de travail. » On ne saurait mieux dire !

Un désastre écologique

Mais, surtout, cet emballement de l'économie chinoise soumet l'environnement à une pression considérable, un environnement sacrifié sur l'autel de la croissance. La population augmente de onze millions d'individus chaque année. Or la pénurie d'eau pour l'irrigation et la croissance urbaine ont déjà réduit sensiblement la superficie des terres cultivables. Par ailleurs, on constate que la demande en viande de cette population augmente (et donc aussi l'importance du cheptel), alors que la consommation de céréales et de légumes frais chute régulièrement. Par le plus curieux des hasards, le développement de la filière viande correspond à un gaspillage accru d'énergie (il faut sept calories d'origine végétale pour produire une calorie d'origine animale).

C'est l'environnement dans son ensemble qui se dégrade chaque jour un peu plus : la biodiversité régresse, les sols s'érodent, l'eau potable se raréfie, les ressources de la mer s'épuisent, les cours d'eau se polluent, les déchets s'accumulent. La Chine émet à elle seule près de trois fois plus de dioxyde de carbone que ses voisins réunis.

Mais c'est peut-être la forêt qui subit le plus lourdement ce massacre.

Depuis plusieurs décennies, la Chine pratique un déboisement massif (construction de voies ferrées, bois de chauffage, surfaces agricoles), de nombreuses coupes s'effectuant en toute illégalité, avec l'aval des pouvoirs locaux. Or, le gouvernement chinois l'a reconnu lui-même, les inondations qui frappent presque chaque année le pays (avec le décès de quelque 3 000 personnes cette année) sont directement liées à la déforestation.

Des cimetières pour les générations futures

Dans certaines villes, les habitants sont contraints d'éteindre les lumières le soir pour que les usines qui opèrent la nuit puissent disposer de suffisamment d'électricité ! L'objectif d'un niveau de vie « décent » pour tous en 2020 nécessiterait un rythme de croissance supérieur à 7 % de l'économie chinoise. Il n'est pas question de contester la jouissance d'un minimum de biens de consommation, mais pourquoi la « décence » passerait-elle par la possession d'une automobile, plutôt que par la gestion collective de transports en commun ?

N. Georgescu-Roegen, le père de la « bioéconomie » affirmait :

« Chaque fois que nous produisons une voiture, nous le faisons au prix d'une baisse du nombre de vies à venir. »

Faut-il rappeler qu'une économie ne peut croître indéfiniment sans se heurter, un jour, à la raréfaction des ressources ? Grâce au mathématicien et économiste roumain, nous savons depuis trente ans que la décroissance est inévitable, et pendant cette période, tous les dirigeants se sont acharnés, aux États-Unis, au Japon, en Europe et ailleurs, à maintenir ou relancer la croissance.

L'entrée de la Chine dans l'OMC signe la condamnation de centaines de millions d'individus. Non seulement, à court terme, nul n'ignore qu'une minorité bénéficiera réellement d'un niveau de vie « décent » (sur 1,3 milliard d'habitants, on peut estimer à un milliard le nombre de laissés-pour-compte !), mais à long terme, le désastre écologique provoqué par une économie en surchauffe aggravera de manière dramatique les conditions de vie de ceux qui naissent aujourd'hui. Parce que le capitalisme est une dynamique suicidaire, il faut l'enrayer au plus vite, sur tous les continents.

À propos de croissance, savez-vous qui vient de signer une *Pétition pour un vrai traité de l'Europe sociale* où l'on trouve cette perle : « Pour faciliter l'atteinte de cet objectif de cohésion sociale, la politique menée par la Banque centrale européenne poursuit un double objectif : lutter contre l'inflation et soutenir la croissance » ? Réponse : Michel Rocard, Susan George, José Bové, Noël Mamère. Avec le PS, les Verts, la Confédération paysanne et Attac, un autre monde est possible, le même ! Quand l'altermondialisme ménage le capitalisme.

J.-P. T.

Espagne
L'annulation des sentences franquistes ?

Le 13 juillet 2004, pour la première fois en vingt-cinq ans de démocratie, le Tribunal constitutionnel espagnol a pris une décision favorable aux victimes de la répression franquiste. En effet, il a annulé la décision du Tribunal suprême, du 3 mars 1999, refusant la révision du Conseil de guerre, du 13 août 1963, qui condamna à mort les jeunes anarchistes Francisco Granado et Joaquin Delgado.

Hommage aux victimes du franquisme, cimetière de Tolède, le 26-09-04.

Cette décision est historique pour beaucoup de raisons, mais surtout parce qu'elle a montré que la justice franquiste, qui était considérée institutionnellement comme la « légalité de l'époque », peut être mise en cause.

La mémoire retrouvée

Cette décision est très importante aujourd'hui, car depuis quelques années, et grâce en grande partie aux campagnes pour réhabiliter Granado et Delgado, s'est mis en marche un important processus de récupération de la mémoire historique. Un processus qui a rendu possible le 20 novembre 2002 une résolution du Congrès des députés condamnant « le coup d'État militaire de 1939 et demandant la réhabilitation morale de toutes les victimes de la guerre civile et de la répression postérieure franquiste ». Ce qui a abouti le 3 septembre 2004 à la création d'une commission interministérielle qui doit présenter un projet de loi pour réhabiliter juridiquement Granado et Delgado. C'est-à-dire : l'annulation des sentences prononcées par les tribunaux franquistes « contre tous ceux qui luttaient pour les libertés et la démocratie ».

En effet, dès l'année 2000, plusieurs associations se sont constitué pour se réapproprier la mémoire des vaincus de la guerre civile et des réprimés pendant les nombreuses années de la dictature franquiste. Mémoire étouffée, car la transition à la démocratie après la mort de Franco a signifié l'amnésie historique de cette tragique période et l'impunité pour les responsables des crimes franquistes. Et, en ce qui concerne la légalité juridique, malgré la loi d'amnistie de 1977 et la Constitution de 1978 qui instituait la démocratie, il n'y eut pas une rupture institutionnelle vraie avec la légalité juridique franquiste. La preuve, c'est que, même après un peu plus de vingt-cinq ans de Constitution démocratique, le Tribunal suprême a continué à refuser les recours en révision présentés par les familles des républicains exécutés par les franquistes. Le dernier cas s'est produit le 18 juin 2004, quand le Tribunal suprême a refusé la révision des jugements de 72 républicains de Figueras exécutés à la fin de la guerre civile, malgré la résolution du 20 novembre 2002 du Congrès des députés et celle du 2 juin 2004. Une résolution ratifiant celle de 2002 et demandant au nouveau gouvernement de mettre tout en œuvre pour que les victimes de la répression franquiste puissent être toutes réhabilitées et indemnisées.

Une « transition » bis ?

C'est vrai que le gouvernement de Zapatero a créé, en suivant cette résolution, une commission interministérielle, présidée par la vice-présidente du gouvernement, pour présenter un projet de loi à fin de « réguler les mesures nécessaires pour obtenir la complète réhabilitation morale et juridique » de toutes les personnes qui « pour avoir lutté pour la restauration de la démocratie subirent des représailles, après la guerre civile jusqu'à la récupération des libertés ».

Il est clair qu'au-delà des précautions sémantiques (il n'est pas question de « dictature franquiste », par exemple), le but de cette commission devrait être l'annulation de tous les jugements des tribunaux répressifs de la dictature franquiste. Mais, cela veut-il dire qu'elle va le faire ?

Ce n'est pas si sur... La preuve : le 15 octobre, coïncidant avec le 64e anniversaire de l'exécution de Lluis Companys, président de la Generalitat républicaine, le conseil des ministres a ordonné à la commission d'étudier prioritairement la réhabilitation morale et juridique de Companys. Mais, quelques heures plus tard, la vice-présidente a souligné que du point de vue technique, le problème est d'une grande complexité ; car il faut tenir compte des exigences constitutionnelles, des garanties juridiques et d'autres paramètres. De plus, elle a ajouté que le conseil de ministres n'avait pas fixé une date précise à la commission pour le faire...

En outre, la décision historique du Tribunal constitutionnel avait déjà mis en évidence que la majorité des magistrats du Tribunal suprême, et au moins deux du Tribunal constitutionnel (ceux qui ont voté contre affirmant que « la Constitution n'a pas d'effets rétroactifs » et qu'elle « n'est pas applicable aux actes du pouvoir antérieur à son entrée en vigueur »), continue à considérer la « légalité » franquiste intouchable. Sans compter, bien sûr, l'opposition du Parti populaire qui défend aussi cette position. Il faudra donc que le gouvernement socialiste et les groupes parlementaires de l'actuelle majorité assument pleinement leur responsabilité politique pour procéder à la rupture définitive avec le passé franquiste institutionnel. Et, pour les obliger à assumer cette responsabilité, il faudra évidemment que les groupes qui luttent pour cette rupture assument aussi la leur.

L'annulation des jugements franquistes semble donc très proche. Nous devons nous en réjouir et continuer à aider les camarades du Grupo pro revisión del proceso Granado-Delgado ; car, malgré le bon travail réalisé, il leur faudra sûrement faire encore des efforts supplémentaires pour obliger Zapatero à tenir parole. Pour que l'Espagne, qui se prétend démocratique, ne soit plus entravée par ce passé fasciste et pour qu'elle puisse mettre enfin en route une vraie transition, porteuse d'espoir.

Daniel Pinós

Intermittents toujours et encore...

Curieuse « période de transition » chaotique, que cette rentrée d'octobre. Les premiers effets désastreux du protocole commencent à se faire sentir colmatés, cahin-caha par les mesures d'urgence mises en place jusqu'en janvier 2005, date de la prochaine négociation. Initialement prévue pour examiner les premiers résultats de la réforme (507 heures en onze mois), elle devait initier la phase n° 2 jusqu'à parvenir à la phase finale: 507 heures effectuées en huit mois pour sept mois d'indemnisation.

À l'évidence, il devrait s'agir d'une renégociation, puisque l'Etat a reconnu de fait, par la création du fonds spécial, la quasi-impossibilité d'appliquer le protocole. Il s'agit d'une victoire appréciable; et les acquis obtenus après une lutte acharnée: la réintégration des femmes enceintes et d'une certaine catégorie de malades ne sont pas à négliger.

Mais la manière dont sont appliquées les premières mesures et les programmes de réformes ne permettent pas de se bercer d'illusions: le but recherchée est d'exclure du régime un maximum d'intermittents, et de la manière la moins visible possible.

Ainsi, le fonds d'urgence (AFSP) prévoyait 13 000 allocataires à réintégrer, et un esomme globale de 80 millions d'euros pour ce faire.

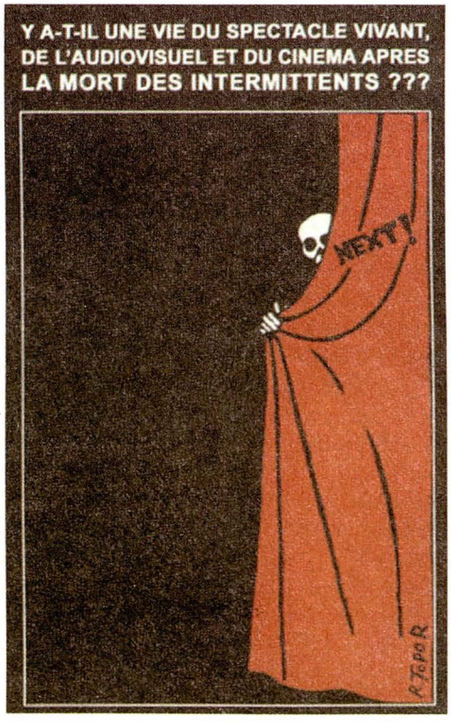

Or, 1 035 dossiers ont été déposés, dont 36 % ont été rejetés: 529 admis, 378 rejetés, 128 en cours (961 000 euros dépensés).

Pourtant, l'évaluation semblait juste. Alors, que s'est-il passé? Une brusque régression du chômage? Non, mises à part, les causes naturelles, pourrait-on dire: activité traditionnellement accrue en juillet-août, délai nécessaire pour que les allocataires arrivent en fin de droit, information insuffisante et manque de formation des employés des Assedic (jusqu'en septembre, le réexamen n'est pas automatique), la raison de cette économie n'a rien de réjouissant. Les véritables exclus du système n'ont pas accès au fonds. Il s'applique en effet uniquement aux intermittents qui auraient effectué leurs heures en douze mois et non onze. Sans rentrer dans les méandres de l'application du système, disons simplement que, de fait, cela ne peut concerner actuellement que des intermittents qui seraient encore à l'ancien régime (date anniversaire avant janvier 2003), et qui auraient effectué leurs heures en tout début d'ouverture de droit et en toute fin. C'est un cas de figure assez rare.

Qui sont les exclus du système? D'abord, les malades dont les congés maladie ont été inférieurs à trois mois consécutifs. Puis, ceux qui ont « trop » travaillé. En effet, compte tenu de la spécificité de ces professions, il était admis que, sous réserve d'une dérogation accordée à l'employeur, le temps de travail pouvait excéder la durée légale (48 heures par semaine et/ou ou 192 heures par mois). Mais il n'était pas demandé au salarié de présenter la dérogation, que l'employeur d'ailleurs ne lui fournit pas. S'il ne l'avait demandée (ce qui était le cas la plupart du temps), il revenait à l'inspection du travail d'agir.

Aujourd'hui, encore que les réponses aux questions posées par les syndicats sur les modalités d'application n'aient pas été données entièrement, les programmes informatiques bloquent automatiquement la prise en compte des heures: on pénalise donc le salarié pour une faute commise par l'employeur. Avec cette logique, on peut imaginer qu'un salarié se verrait refusés les remboursements de Sécurité sociale si son employeur n'a pas payé ses cotisations à l'URSAFF.

Croit-on réellement que les gens peuvent aller vérifier à la direction départementale si leur employeur a demandé une dérogation, en plein tournage par-dessus le marché? Et en cas d'employeurs multiples?

Il faut, soit refuser le travail, un comble, soit accepter que ses heures ne soient pas prises en compte. Et ces exclus là n'ont pas accès au fonds.

Autres rejetés: les titulaires de contrats multiples chez le même employeur. Désormais, des cachets isolés, même d'une journée, effectués le même mois chez le même employeur, feront l'objet d'une déclaration globale de date à date. Conséquence: au lieu de compter pour 12 heures comme cachets isolés, ils ne comptent plus que pour 8 heures. Là encore, c'est traité automatiquement par les programmes informatiques.

Enfin, les cumuls d'heures du régime général avec les heures du spectacle ne sont plus possibles, et les heures de formation (enseignement donné dans les stages de formation continue) ne sont plus prises en compte. Les intermittents du spectacle ont donc eu de très mauvaises surprises à la rentrée, d'autant plus que d'aucuns comptaient sur ce fameux fonds « au cas où ». Et pour parachever l'œuvre d'élimination discrète, une machine à exclure, imparable, celle-là, se met en place: voici le retour du spectre du travail saisonnier. Ce n'est pas nouveau, mais jusqu'à présent, les employés des Assedic avaient une certaine marge de manœuvre pour examiner les situations. Là aussi, le rejet se fera automatiquement. Si, sur trois ans, une période d'inactivité de plus de 30 jours se reproduit au même moment, le salarié passera sous le régime du travail saisonnier et sera exclu du système. Le moyen de ne pas avoir une même période d'inactivité de 30 jours sur trois ans lorsqu'on boucle péniblement ses 507 heures et qu'on a, comme c'est souvent le cas en audiovisuel, des contrats de plusieurs semaines. Moralité: on garde les 507 heures comme droit d'accès au système, puisque les intermittents du spectacle n'accepteront jamais de lâcher cela, mais on se débrouille pour exclure progressivement les allocataires au bout de trois ans.

À l'instar de ce penseur qui pensait résoudre le problème du paupérisme par l'élimination des pauvres, le Medef résout le problème des intermittents du spectacle en les éliminant: escamotage réussi via une métamorphose en travailleurs saisonniers.

Michèle Rollin

Dansons la Ravachole !

On refermé *Dansons la Ravachole !* de Paco et on se dit : Mais pourquoi ne peut-on pas lire plus souvent des livres comme celui-ci ?

Pourquoi ? Tout simplement parce que Paco, sous la forme d'un roman « noir et rouge », nous donne à lire toute l'histoire du mouvement anarchiste, de nos idées, des cheminements et des questionnements que nous avons encore. Depuis *la Mémoire des vaincus*, de Michel Ragon, il y a eu peu d'ouvrages qui romançaient l'anarchisme.

L'histoire est élémentaire : Fabrice, « un jeune homme simple », rencontre Fernand lors d'un marché de la poésie. Ce dernier lui fait lire son livre, *Mes vieux os*, et une amitié commence qui durera douze ans, jusqu'à la mort de Fernand, en 1998 à l'âge de 99 ans.

Fabrice se rend régulièrement chez ce vieux bonhomme qui tient chez lui porte et table ouvertes, et où circulent quelques personnages de diverses générations.

Fernand, à la fois anarchiste et homosexuel (mélange revendiqué par Eugène Bizeau et Daniel Guérin) a traversé le XXe siècle et a des choses à dire et à faire revivre. Autour de nombreux verres de vin rouge, il évoque les figures de l'anarchisme, avec quelques arrêts sur des personnages dont on parle moins comme Georges Cochon, Aguigui Mouna ou Armand Gatti. Il parle également et sans détour de sexualité ou des problèmes d'unité des libertaires.

Et puis, un jour, Fernand meurt, mais ce n'est pas triste car, ici, on n'a pas le culte de la charogne et parce que Fernand aura vécu une vie telle qu'il la voulait (ou presque). Cette vie d'ailleurs se termine dans un joyeux tintamarre.

Le livre se poursuit sur une galerie de portraits des principaux personnages de l'anarchisme (d'Archinov à Zo d'Axa) et sur quelques définitions des différentes composantes du mouvement libertaire, histoire d'enfoncer le clou.

On referme *Dansons la Ravachole !* surpris que ce soit déjà fini, surpris aussi que tout ait été dit, de façon si franche et si limpide.

Les Éditions libertaires semblent se spécialiser dans l'édition d'ouvrages libertaires atypiques, et c'est tant mieux puisque le plaisir de lire se lie à celui de la réflexion.

Jean-Pierre Levaray

Paco, *Dansons la Ravachole !*, Éditions libertaires, 134 p., 10 euros.

« Aide ton mari, tape-toi dessus ! »

Ce slogan, façon détournée de reprendre le slogan soixante-huitard, pourrait bien malheureusement définir la situation des femmes.

En effet, après l'éclairage médiatique sur les violences conjugales suite au meurtre de Marie Trintignant par son compagnon Bertrand Cantat, les femmes battues sont retournées dans l'ombre de leur foyer.

Ce silence a été brisé par l'enquête (d'initiative privée d'après les dépêches de l'AFP) de cet été qui a établi la macabre comptabilité des femmes tuées par leur mari, leur conjoint, leur compagnon, ou leur ex-mari. Initiative privée car aucun chiffre, aucune enquête officielle n'est menée sur le sujet. Pourquoi ?

À cela, sans doute au moins deux raisons :

– Une société patriarcale.

– Des meurtres qui se passent dans la cellule familiale.

Et la famille ne portera jamais si bien son nom de « cellule » familiale où l'on est enfermé.e, où les pires actes sont commis (la majorité des viols et incestes concernent un membre de la famille). La femme en est prisonnière et ne doit pas pouvoir s'en sortir. D'après l'enquête citée plus haut et publiée dans *Libération*, la plupart des femmes sont tuées lorsqu'elles tentent de quitter leur conjoint ou quand celui-ci a été écarté. Violent rappel de propriété et déni de la liberté. La femme ne peut pas choisir sa vie.

Le chef de famille (masculin) a donc le pouvoir de vie et de mort. Cette situation est le corollaire d'une organisation sociale construite par les hommes et pour les hommes et c'est bien cela le patriarcat. L'homme établit une domination symbolique et fantasmatique sur la femme, mais aussi une domination réelle, physique qui se traduit par les violences diverses que les femmes subissent.

La violence symbolique est entièrement véhiculée par une société qui met la femme au service de l'homme.

La violence physique est l'expression de la violence masculine qui reste un tabou (en tout cas une situation de fait) dans notre société. Car l'organisation sociale – avec ses chefs, ses ordres, sa hiérarchie, sa violence institutionnelle, sa compétitivité, sa force brutale – répond à des critères dont la femme est largement exclue.

C'est notamment pour cela que les groupes féministes ont toujours dérangé en se situant dans une autre dynamique que la prise de pouvoir. La critique féministe s'attaque au pouvoir en tant que tel. C'est pour cela que nous sommes attentifs à leur message et que nous pouvons nous associer à leurs travaux.

En cette année choisie par la Marche mondiale des femmes pour lutter contre les violences faites aux femmes, nous pouvons saluer l'initiative espagnole qui, dans un pays qui battait de macabres records de maltraitance, vient de passer une loi sur la « violence de genre ». Au moins ces crimes seront-ils comptabilisés comme tel et une campagne d'information sera menée.

Rappelons simplement pour la France, la difficulté qu'il y eut pour faire passer pour crime le viol conjugal, c'est-à-dire le fait d'imposer des relations sexuelles à sa compagne. Et l'on en revient au début de l'article, la femme appartenait à son mari et ne pouvait pas refuser de se soumettre à son désir.

Comme quoi, il y a encore du boulot à faire pour améliorer la situation des femmes, et par là même la situation de l'humanité, car on n'enferme pas impunément la moitié de l'humanité dans des rôles de soumission à la violence sans en payer le prix.

Notre idéal égalitaire et libertaire passe par l'émancipation des femmes.

Fred

groupe Proudhon FA, Besançon

La nouvelle bataille du voile

Quoi de neuf avec la nouvelle loi sur les signes religieux ? Peu de conséquences heureuses à premières vue. Des journalistes français pris en otage en Irak, un boom sur les ventes de bandana en France... Et après ?

Le caractère hypocrite de la loi du 15 mars 2004 est évident. L'État se montre faux-derche, et il n'a pas le choix. Il fallait forcément louvoyer pour s'en prendre à certains signes et pas à d'autres. Le respect de la loi est donc toujours à l'appréciation des chefs d'établissement, avec cette différence qu'on leur demande d'être particulièrement attentifs au hijab. Ce dernier peut être remplacé par un bandana : c'est une tolérance. On est bien là dans l'hypocrisie totale, mais c'est ainsi. Reste donc l'interprétation qui est faite dans les lycées et collèges.

Il est vrai aussi que l'UOIF, dans un message surtout adressé à l'attention des ravisseurs de Georges Malbrunot et de Christian. Chesnot (accessoirement de Mohamed Al Joundi, leur chauffeur) avait joué profil bas et accepté le compromis du bandana. De ce fait, la rentrée devait « bien » se passer... Merci les ravisseurs et vive la patrie !

Reste tout de même des récalcitrantes... Ainsi, à Mulhouse, plusieurs jeunes filles ont été exclues de leur établissement. L'une d'elle Dounia, 12 ans, a déclaré : « Ma mère était contre, mon père aussi. Pour moi, ce n'est pas un signe religieux ostensible, c'est un signe de pudeur. » Avec une telle capacité rhétorique et un tel niveau d'autonomie à son âge, elle pourrait d'ores et déjà poursuivre un cursus bien au-delà du collège ! Il s'avère que les jeunes filles voilées ne sont pas seulement défendues par leur père, qui est cependant toujours dans l'ombre.

Une semaine plus tôt, les médias nous montraient une adolescente se dévoilant et commençant à pleurer à l'entrée de son lycée. Elle s'était rasé le crâne pour être en règle à la fois avec « la loi musulmane et celle de la République » en ne montrant pas ses cheveux et ne portant plus de foulard. La presse avait donc été convoquée pour l'occasion. Est apparu alors un comité « 15 mars et liberté » qui avait semble-t-il tout organisé. Cette association se donne pour but de « se mettre au service de celles et de ceux qui auront des difficultés avec l'application de la loi du 15 mars 2004 »... Ce comité a été fondé par l'UOIF et deux organisations qui en sont apparemment très proches : la Ligue française de la femme musulmane, le Fonds de défense des musulmans en justice...

Le comité 15 mars et liberté, très soft dans son communiqué de présentation, dit vouloir fournir, aux jeunes filles ainsi qu'à leur entourage une aide au dialogue, un soutien moral, une assistance juridique, une alternative et un soutien scolaire en cas d'exclusion... et indique un numéro vert. Que des bons sentiments...

Il faut se rappeler que les années précédentes, c'est l'UOIF (fondamentaliste) qui prônait les démarches auprès des tribunaux pour défendre le port du voile. C'est ainsi qu'il y a eu en France nombre d'affaires du voile depuis quinze ans, et ce sont finalement ces affaires qui ont fait la promotion de l'UOIF au sein de la communauté musulmane durant toutes ces années. C'est aussi l'UOIF qui a créé dans la Nièvre un centre de formation d'imams à l'aide de capitaux saoudiens et koweïtiens. Pendant ce temps, dans le Maghreb, en Iran, des femmes luttent comme elles peuvent contre le hijab.

Les médias sont-ils dupes ? Pourquoi tant de tapage autour de quelques jeunes filles manipulées en faisant comme si elles ne l'étaient pas ? Qui peut penser que des adolescentes ne sont pas influençables ? Le discours de ces jeunes est invariablement, depuis environ un an du type : « J'ai choisi de mon plein gré de porter le voile et je veux que la France préserve la liberté de choisir. » Il s'agit bien entendu de la liberté de choisir la servitude volontaire. Mais il s'agit aussi de se servir d'un principe revendiqué sans cesse dans le pays des droits de l'homme – la liberté religieuse – pour avancer des pions politiques, à savoir la soumission des femmes, sous le prétexte religieux. La soumission des femmes aux lois des hommes plus qu'à celle du Coran, dont différentes interprétations existent, y compris sur la question du voile.

Le hijab n'est qu'un symbole. Aujourd'hui dans les banlieues, il est le symbole d'une revendication qui allie confusément un diktat religieux, une solidarité avec les Palestiniens, victimes d'un conflit terrible qui relève plus de la xénophobie que de la religion, et une discrimination persistante, et pas seulement à l'embauche. Défendre la liberté des jeunes filles, les prémunir contre des superstitions liberticides, c'est aussi prémunir la société entière contre des apprentis dictateurs qui se servent du Coran pour asseoir leur pourvoir, manipuler les croyantes les croyants et tenter ainsi d'étendre ce pouvoir. Le combat contre le hijab, rappelons-le, n'est pas un combat antimusulman car seuls les intégristes imposent le hijab, c'est une lutte politique, que l'on pourrait dire antimachiste, mais ce serait ne voir qu'un aspect d'un système totalitaire. La lutte contre le hijab ne doit pas être symbolique et doit donc accompagner une lutte plus ambitieuse. Tirer sur le fil du hijab mène au « bureau ovale »...

Le Furet

Décroissance et végétarisme

La décroissance a décidément bonne presse dans les milieux libertaires. Le débat a noirci bien des pages de notre hebdomadaire, et récemment la salutaire brochure de notre compagnon Jean-Pierre Tertrais lui a donné un nouvel élan. De telles lectures, si elles sont stimulantes, n'abordent pas toujours la question essentielle des réponses et projets que peuvent proposer les anarchistes dans le cadre de la décroissance, en rupture avec le système capitaliste, sa logique de suproduction et son corollaire direct, la surconsommation.

André Sulfide

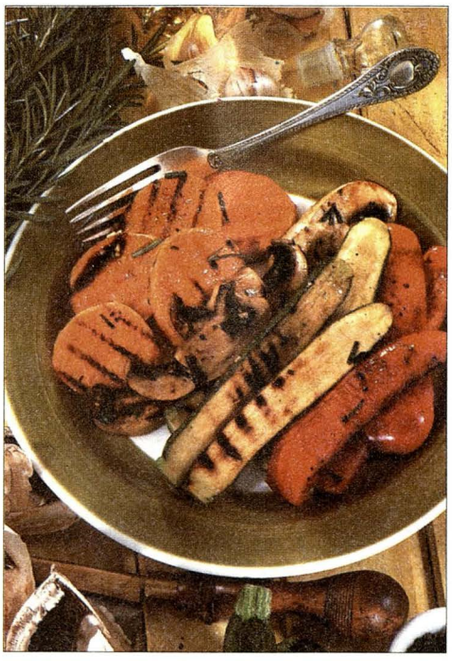

Il est temps d'aborder la question de nos attitudes, de nos comportements au sein d'un système économique engagé tout entier dans une logique suicidaire de croissance, mais plus précisément dans nos actes les plus ordinaires, les plus quotidiens, qui pèsent d'un poids d'autant plus lourd dans la machinerie destructrice du capitalisme. À commencer par l'alimentation, part essentielle de la consommation mondiale, qui répond aux mêmes principes d'offres (largement industrialisées), de demandes (largement conditionnées) et reste soumise aux mêmes déséquilibres entre puissances nationales, que la majeure partie des marchandises s'échangeant de par le monde. Et, pour être tout à fait précis : la production et la consommation de viande, parties prenantes de la course libérale vers l'abîme.

Le propos n'est pas de stigmatiser gratuitement celles et ceux qui mangent de la viande, de brandir quelques principes moraux (dont certains peuvent être, certes, tout à fait valables) et d'asséner sur certaines têtes la seule idée que le végétarisme, voire le végétalisme, a valeur d'obligation morale. Le mouvement anarchiste conserve, sur cette question, les pénibles souvenirs d'une époque où quelques militants de la cause animale ont, non sans tapage, osé de douteux rapprochements entre consommation de viande et fascisme. Il n'en a pas fallu davantage pour que les adversaires nourrissent une méfiance durable (doux euphémisme), les uns vis-à-vis du végétarisme, les autres vis-à-vis des organisations libertaires.

Si les querelles sont loin désormais, hélas la question de l'abolition de la viande n'a guère progressé dans les milieux anarchistes. Voire. Comparativement à d'autres époques où le problème était passionnément abordé dans les colonnes de nos journaux et les pages de nos brochures, l'indigence de nos réflexions sur ce point est patente. Il n'est guère que les milieux anarchopunk et écologiste radical qui se soient emparés de la question et aient amené, par la force des débats et la conscience individuelle, une assez large frange de leurs activistes à devenir végétariens, voire végétaliens.[1]

Au-delà de toute considération morale, il est une question que doit se poser, honnêtement, tout individu sensibilisé aux ravages de cette société de surproduction et de surconsommation, et décidé à y mettre non pas seulement un frein, mais un terme : peut-on, au XXIe siècle, continuer à consommer de la viande ?

Commençons par noter que, à l'heure industrielle, la production de viande constitue objectivement un gaspillage énergétique. Le théorème est simple : on cultive des céréales pour nourrir et engraisser le bétail. Pourquoi ne pas manger directement les céréales produites ?

Cela n'a l'air de rien, mais il faut imaginer à quel degré de paroxysme cette aberration énergétique peut être portée par l'appétit carnassier de millions, de milliards d'individus. L'entretien des animaux, indexé sur la demande du marché de la viande (en pleine croissance, notamment dans les pays du Nord), implique de trouver toujours plus de terres à couvrir de pâturages et de cultures. Tragique démonstration de cette fuite en avant, la couverture forestière tropicale et subtropicale s'est considérablement réduite depuis que les différentes officines mondiales d'aide au développement encouragent, et c'est peu dire, l'installation d'établissements d'élevage de plusieurs millions de têtes de bétail. Et la razzia continue quand, après avoir dévasté les forêts, ruiné les terres ainsi gagnées par une exploitation démesurément intensive – les exploitants restant soumis aux mêmes exigences de rendement qu'ailleurs -, il faut porter la tronçonneuse et le bulldozer plus loin encore, conquérir de nouvelles terres, poursuivre l'œuvre de mort.

Les animaux ne nécessitant pas une alimentation variée, quelques types de céréales,

VÉGÉTARISME
De la place pour nous tous

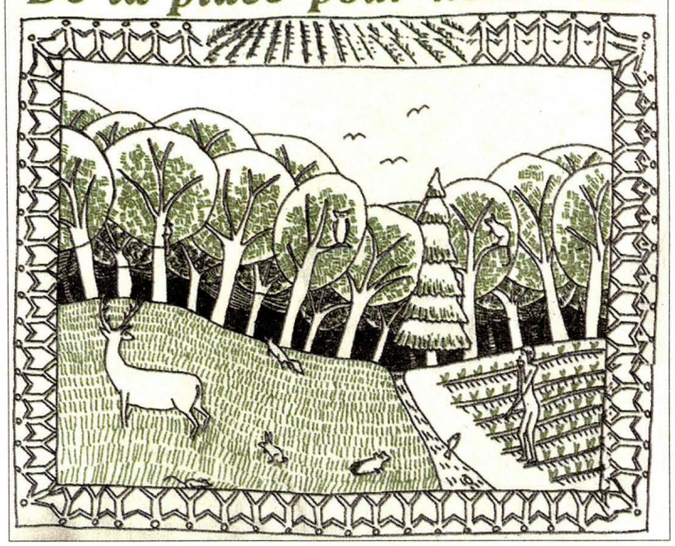

souvent même un seul, suffisent à leur croissance. En particulier le soja, dont la prodigieuse production est essentiellement destinée au bétail, entraînant un modèle de culture inédit pour les communautés paysannes traditionnellement attachées à une agriculture de subsistance, plus variée, qui aujourd'hui ne pèse pas lourd dans la balance économique réglée par les pays du Nord. Pour survivre, ces communautés n'ont guère d'autre choix que de se lancer dans la monoculture, s'enchaînant encore davantage aux fluctuations du marché, et participant sans en récolter de bénéfices à la destruction de leur environnement, qui est aussi le nôtre.

Ce sont eux qui sont les plus directement touchés par les déséquilibres engendrés : exodes massifs, disparition des repères sociaux et culturels, etc., mais aussi effets directs et indirects de la déforestation. On en parle peu, mais la destruction de la forêt équatoriale est également celle de l'habitat naturel d'une multitude d'animaux qui ainsi meurent ou ne trouvent plus leur place dans la complexe organisation de la chaîne alimentaire. On signale de nombreux cas d'animaux sauvages qui, affolés, affamés, attaquent l'homme, parfois le tuent. Car le détraquement généralisé des équilibres naturels affecte d'innombrables composantes des milieux végétal et animal, toutes solidaires les unes des autres, sonnant un glas qui se répercute par échos successifs.

L'homme qui souffre, l'homme qui meurt n'est pas l'entrepreneur qui par calcul décrète les mises à mort économiques et écologiques, ni le technocrate qui sans état d'âme administre la curée, pas davantage les politiques qui justifient le tout, voire le favorisent, non sans prélever au passage leurs petites commissions. Ceux qui souffrent et meurent, ce sont les pauvres, artisans inconscients de leur propre destruction. Ce sont par exemple ces éleveurs de volailles qui, dans certains pays d'Asie, vivent et travaillent au milieu de leurs animaux, dans des conditions d'hygiène épouvantables qui ne sont pas étrangères à l'apparition et à la propagation de virus toujours plus résistants. Les épidémies ainsi développées font d'autant plus de ravages que les populations touchées sont vulnérables et mal informées, les gouvernements paraissant davantage préoccupés des enjeux économiques que des retombées sanitaires. Nous pourrions également parler du smog dévastateur qui a couvert certaines régions de l'Indonésie à cause du feu utilisé pour le défrichage. Ou des effets des pesticides pulvérisés en surabondance dans certaines cultures, empoisonnant la terre mais aussi les travailleurs qui les manipulent. Ou encore des inondations tragiques qui sont la conséquence directe du déboisement et de la mauvaise perméabilité des sols cultivés, comme dans la région de Santa Fe, en Argentine, fin 2003.

Nous pourrions, à vrai dire, poursuivre longuement cette sinistre énumération. Arrêtons-la. En revanche, et pour en revenir à ce qui nous préoccupe, ne croyons pas que les effets pervers de la production de viande ne sont observables que dans les pays du Sud. Dans nos contrées dites « riches » et « développées », le tableau n'est guère plus brillant. Une vague de militants issue du milieu paysan, aujourd'hui suivie par nombre de citoyens, stigmatise la « malbouffe » incarnée par certaines chaînes de fast-food bien connues. Ces dernières ont, c'est vrai, une lourde part de responsabilité dans le saccage planétaire, notamment dans le processus de déforestation engagé pour produire la pâte à hamburgers. Mais ce ne sont pas les seules. La gastronomie des pays du Nord, France en tête, repose essentiellement sur la viande. Ce modèle d'alimentation, logé au plus profond des crânes et des estomacs, conduit les populations pauvres ou riches à acheter, quotidiennement ou presque, leur lot de chairs plus ou moins fraîches. Mais la précarisation, voire l'appauvrissement généralisé des consommateurs amène ces derniers à rogner sur leur budget de nourriture et à aller au moins cher. Cela fait la fortune d'autres chaînes de discount alimentaire qui proposent une viande rendue bon marché par le recours aux hormones de croissance, aux anabolisants divers, aux antibiotiques et, à l'occasion, aux farines animales. Mêmes effets sur la santé que chez les habitués des fast-food : obésité, problèmes dentaires, risques de maladies cardio-vasculaires ou de cancers, etc.

Il est certain qu'un végétarisme sinon généralisé, du moins massivement adopté, ne réglera pas seul le problème de la surexploitation des ressources naturelles et des conséquences désastreuses qui en découlent. Le scandale des OGM a montré à quel point les apprentis sorciers de l'industrie agroalimentaire étaient prêts à toutes les manipulations irréversibles pour accroître les rendements et les dividendes. Une agriculture pour l'homme et non pour l'élevage peut fort bien être à l'origine de nouveaux saccages si elle reste soumise à la logique destructrice du capitalisme. À ce titre, la production actuelle d'huile de palme ou encore de fruits exotiques comme la banane, par exemple, participent également à la déforestation, à la destruction des communautés autochtones, à la surexploitation et à l'empoisonnement des sols.

Mais le végétarisme est une première rupture concrète avec le système capitaliste. Le végétarien assume, dans son comportement alimentaire, son refus de cautionner l'aberration de l'industrie carnassière et d'en porter une part de responsabilité, même minime. Plus qu'un simple boycott, dans un monde où la viande domine la gastronomie des pays du Nord, le végétarisme est aussi une attitude de résistance, qui amène fréquemment à s'interroger sur l'alimentation, la composition des produits, leur origine, leur valeur nutritive, etc. Parce que nous mangeons tous les jours et parce que nous sommes quotidiennement confrontés au spectacle du cadavre dans l'assiette, le végétarisme questionne en permanence les comportements alimentaires et leurs conséquences, en une sorte de dialectique sans cesse renouvelée.

On me dira que le végétarisme est le choix des privilégiés qui dans l'abondance ont la possibilité de sélectionner leurs aliments. C'est vrai. On peut en dire autant de ceux qui ont les moyens intellectuels, sociaux, économiques de contrôler leur fécondité et de participer ainsi au processus de régulation des naissances. Les enjeux démographiques ont jadis passionné les anarchistes, lesquels n'ont jamais éprouvé de scrupules à militer pour le contrôle de la natalité. Les désastres de l'industrie agroalimentaire, à travers la production de viande notamment, doivent nous conduire à la même honnêteté intellectuelle et militante.

Terminons par cette double question : l'humanité compte aujourd'hui quelque 6 milliards d'individus. Dans une cinquantaine d'années, ce seront 8 à 10 milliards (selon les prévisions) qui peupleront la Terre. Une telle population pourra-t-elle survivre en continuant à consommer de la viande ? Et nous, « privilégiés » de l'Occident industrialisé, pouvons-nous laisser notre inconscience carnivore mettre en coupe réglée ce qu'il reste de ressources naturelles, animales, humaines ? **A. S.**

1. Je ne parle pas de certaines sectes qui « conseillent » fermement à leurs adeptes de suivre le régime végétarien. Ce qui relève du dogme n'attire pas, oserais-je dire, mon indulgence. Mais ceci est un autre problème.

Lucien Léger affronte l'État

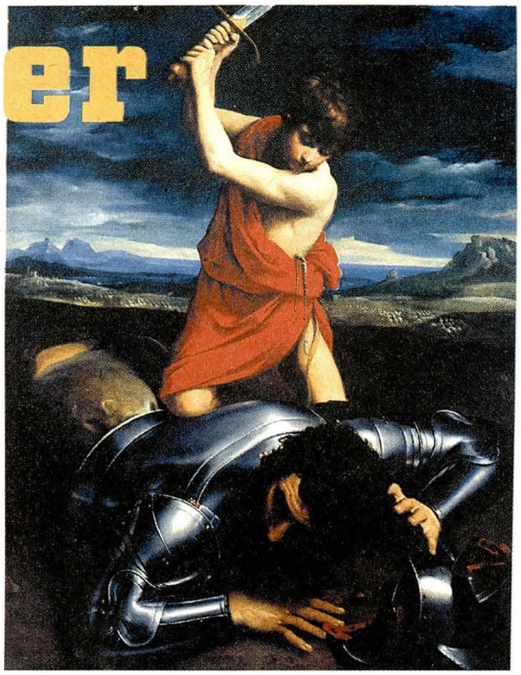

Guido Reni, *David contre Goliath,* 1607.

Dans notre numéro hors-série de juillet dernier, Philippe Charon évoquait la démarche effectuée par Lucien Léger et son conseil auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) portant sur la violation de deux des principaux articles de la charte européenne des Droits de l'homme signée par la France. Philippe écrivait ainsi : « Ayant lu le mémoire ampliatif qui soutient cette demande, je crois pouvoir dire que la France ne pourra pas échapper à une énième condamnation. Il ne reste plus qu'à espérer que la CEDH qui a pourtant retenu l'urgence de la requête tranche au plus vite ce contentieux qui n'a que trop duré. »

Nous venons de prendre connaissance de la décision de la CEDH, intervenue le 21 septembre dernier. La requête portée par Lucien Léger est déclarée recevable. Il s'agit de l'ultime étape d'un parcours juridique qui, depuis de nombreuses années, a exploré toutes les voies et épuisé tous les recours autorisés par le système judiciaire français. Les griefs que Lucien Léger oppose à l'État peuvent se résumer fort simplement. Ils concernent les articles 5 et 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui respectivement prohibent la détention arbitraire et la torture, les peines ou traitements inhumains ou dégradants. Dans le cas de Léger, les mots sont lourds de quarante années de détention, quarante années durant lesquelles l'État français a vainement tenté de briser un individu. Il est temps que la France réponde de son acharnement pénal. Sur la sellette, l'État français n'a rien perdu de son assurance, et se récrie des accusations portées contre lui. Nous avons sous les yeux la décision rendue par la CEDH faisant état des observations françaises quant à la plainte de Lucien Léger. On affirme avoir toujours respecté avec le dernier scrupule la bonne conformité des décisions par rapport à la loi. C'est plausible. L'imbroglio juridique recèle assez d'articles pour, selon les circonstances, en fournir un qui justifiera le tout, et un autre qui légitimera son contraire.

En l'occurrence, pour expliquer le refus constant de libérer Lucien Léger, l'État français se cramponne au motif que Léger refuse obstinément d'avouer sa culpabilité dans les faits qui lui ont valu sa condamnation. Ainsi, il est dit le plus naturellement du monde que sa dénégation permanente révèle un manque d'autocritique, une absence de travail sur soi, d'évolution, en somme une personnalité inapte à la remise en liberté. Poussant le raisonnement jusqu'à ses dernières limites, affirmation est faite que la personnalité de Léger serait seule en cause, malgré le projet de réinsertion défendu depuis près de vingt ans. Que le gouvernement, dans sa divine certitude que son bras de justice frappe toujours légitimement, ne puisse admettre qu'un condamné contredise pendant plus de trente-neuf ans le jugement dont il a fait l'objet, cela n'a rien d'étonnant (hélas). Mais qu'à mots à peine couverts, il suspende la libération de Léger à l'obtention d'aveux, qu'il soumette ainsi le détenu au chantage permanent, cela soulève le cœur ! L'intransigeante attitude de Léger doit-elle exaspérer le martial orgueil de nos justiciers républicains ! De là à comprendre que ces dignes monarques, en retour, s'arrogent le droit absolu de punir perpétuellement un homme pour ses protestations d'innocence...

Quant à l'accusation de torture et de traitement inhumain, le gouvernement français ne se sent pas le moins du monde concerné. A-t-on parlé de peine de mort lente ? L'État estime que le grief relève d'une critique générale de la peine perpétuelle – ce en quoi nous lui donnons raison –, et en profite pour demander à la cour de le déclarer, en l'espèce, irrecevable. Passons cette esquive. L'État renchérit. La peine n'est pas prohibée, elle « s'effectue normalement ». Les tourments de Lucien Léger – que l'on n'a tout de même pas le toupet de contester – « ne sont que la conséquence de décisions parfaitement justifiées ». Voilà toute la défense du gouvernement. Légalité de la condamnation, légalité de l'examen des recours, des demandes de libération conditionnelle, légalité des refus, etc. Léger sera heureux d'apprendre qu'il souffre dans l'ordre de la loi.

Quarante années de détention. L'État français a construit seul cette aberration. À l'heure des explications, il contemple son œuvre, en examine les différents rouages : tout est en ordre. Tout est normal. C'est d'ailleurs le privilège de cette justice-là, de se nommer encore « justice » quand elle repose sur des bases erronées, falsifiées, ou grotesques. Et c'est ainsi qu'il n'y a pas si longtemps, elle tranchait des têtes. C'est ainsi qu'aujourd'hui elle encage. Ce n'est pas abominable, c'est légal. L'expression d'une telle force serait, aux mains d'un individu, considéré comme crime et jugé comme tel. Aux mains de l'État, voilà le droit. [1]

Je souscris personnellement à la conclusion de mon ami Philippe Charon, et ne doute pas que l'État français sera condamné. Mais la CEDH, qui a mis plus de deux ans à juger de la recevabilité de la requête déposée par Lucien Léger, s'engage maintenant dans une autre procédure dont nul ne peut estimer la durée. Cela risque d'être fort long. N'oublions pas, et c'est une autre crainte, que la France, même condamnée, n'est pas tenue de libérer Léger. Le temps presse. Une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique est plus que jamais d'actualité.

André Sulfide

1. Lire, relire l'*Unique et sa propriété*, de Max Stirner.

De la torture à la création

Nestor Potkine

RENDRE COMPTE en moins de 10000 caractères (espaces comprises) d'un livre qu'on a mis six mois à lire est une tâche difficile. D'autant que le passionnant, très riche, très stimulant livre d'Elaine Scarry, *The Body in Pain, the making and unmaking of the world* (le corps douloureux, faire et défaire le monde), s'avère déroutant. Il commence par une analyse de la torture qu'il amplifie en une analyse de la guerre. Après avoir ainsi creusé le « défaire le monde », il s'attaque au « faire le monde ». Non sans emprunter deux étonnants détours.

1. La répartition des rôles entre créateur et créature dans l'Ancien Testament. Évidemment, par créateur il faut entendre l'homme, et par créature, Yahweh. Que se passe-t-il lorsque le créateur réel se dénie sa propre réalité, pour l'attribuer à sa créature ? Dont il fait en outre son créateur !

2. L'étude des aventures et des avatars de la création humaine au travers des créatures et créateurs étudiés par Marx. Là aussi survient une inversion des rôles ; Marx a vu un golem social, une créature (le capital) asservir son créateur (le travail humain).

Le dernier chapitre « Interior structure of the artifact » nous dévoile les structures mentales et sociales des objets créés par les humains : des dieux aux écrous en passant par les Constitutions et les imperméables. Il emprunte à son tour deux détours inattendus, l'humble trinité d'un manteau, d'une porte et d'une chaise, puis plus surprenant encore, un procès américain en dommages et intérêts contre le fabricant d'un radiateur à gaz !

Le livre de Scarry a pour premier mérite de remettre à sa place centrale le corps humain, mais pas de la manière verbeuse, faussement gaillarde et souvent limitée de beaucoup d'auteurs français.

L'enquête sur la torture lui sert de socle pour comprendre comment l'homme défait son propre monde. La torture est la manifestation la plus concrète du pouvoir de l'homme sur l'homme, puisqu'elle vise à défaire les deux moyens de faire ; la volonté et la parole. La torture constitue l'arme la plus directe contre Étienne de La Boétie, contre l'évidence qu'il a ramenée à la lumière ; le pouvoir n'existe que parce que nous le donnons à ceux qui l'infligent. Ou plus exactement parce que suffisamment d'entre nous le donnent. Et leur don se retourne alors contre tous. La torture ramène les corps rebelles à l'obéissance, grâce à l'intrusion dans la conscience de la douleur, qui y annihile tout le reste. Et quoique la torture soit indicible, incommunicable, impartageable, l'existence (l'existence connue, sue) de la torture dit, communique, partage la nécessité d'obéir au pouvoir. Scarry révèle bien d'autres choses sur la torture, mais 10000 caractères...

Son chapitre sur la guerre comporte de nombreux paragraphes qui mériteraient de figurer dans toutes les anthologies pacifistes et anarchistes par leur insistance simple, fertile et impitoyable à rappeler que la guerre consiste à ouvrir un maximum de corps ennemis. Parmi les dizaines d'aperçus remarquables qu'elle multiplie sur la guerre, le suivant, écrit en 1985, tient peu de place dans sa thèse générale mais prophétise le sort des Américains en Irak ; la guerre est un très mauvais moyen de décider d'un vainqueur et d'un vaincu. Car ce moyen suppose que les deux adversaires possèdent une norme commune quant au nombre de corps ouverts qui amène défaite et victoire.

Ainsi, pour le malheur du monde, les imbéciles nations européennes possédaient la même norme en 1914-1918. Hélas si élevée...

Ainsi, le parti communiste vietnamien et les États-Unis ne partageaient pas la même norme. À trois millions de corps ouverts de leurs concitoyens, les communistes vietnamiens ne montraient pas le moindre signe de conscience d'une quelconque défaite, alors qu'à cinquante mille corps ouverts de leurs concitoyens, les plus va-t-en-guerre des Yankees trouvaient à 1973 une odeur de 1940.

Ainsi, pour en venir à l'Irak, trois mille corps horriblement ouverts à New York semblèrent, à tant d'Américains dont le sens de l'histoire et de la géographie est sciemment gelé à zéro par leurs dirigeants, justifier d'aller ouvrir quelques dizaines de milliers de corps. Des corps, bien sûr, de méchants saddamites. Après quoi le peuple irakien (le vrai, le pas-saddamite, celui qui veut manger des MacDonalds) crierait sa joie et accueillerait

Halliburton à bras ouverts. On sait que l'inverse est arrivé : peu épaté par le faible nombre de corps ouverts par les Américains cette fois-ci, bon nombre d'Irakiens (et ceux-là apparemment très désireux d'une nouvelle dictature bien sanglante) ne se considèrent pas du tout vaincus. Ils jugent en revanche les Américains très battables. Lesquels sont stupéfaits que leur évidente, totale victoire militaire n'ait servi à *rien*, que dans un pays battu à plate couture on continue à ouvrir les corps de leurs soldats comme si de rien n'était.

En s'attaquant à l'Ancien Testament, Scarry démonte le rapport entre :

1. Yahweh, qui s'évertue à demeurer sans corps, sans incarnation, qui combat sans pitié la moindre tentative de l'incarner dans une apparence, une représentation, une idole. Et, donc, Yahweh ne se manifeste que par les altérations qu'il inflige au *corps* des hommes, et par une *voix* désincarnée.

2. L'humanité qui, dès qu'elle s'émancipe, ou dès qu'elle tente de donner, elle, un corps au dieu, se voit systématiquement remise à sa place, c'est-à-dire dans son corps, par l'intermédiaire desdites altérations – hémorroïdes, peine dans le travail, douleur dans l'accouchement, massacres.

Car posséder un corps implique posséder des limites. Donc n'être pas divin, mais altérable, susceptible de douleur, d'ouverture forcée. Cette remise en place s'accentue chaque fois que l'incroyance revient aux Hébreux. Un phénomène fréquent pour une tribu passablement primitive à qui des prophètes veulent imposer la foi en un Dieu unique, incréé, invisible.

L'incroyance peut s'interpréter comme le refus de mettre la voix de Dieu dans le corps de l'homme. Elaine Scarry montre que dès que les Hébreux, ou Pharaon, « tournent une épaule obstinée », « bouchent leurs oreilles », « rendent leurs visages plus durs que la pierre », « raidissent leur cou », « endurcissent leur cœur », donc ferment leur corps à la voix de Dieu, celui-ci dégaine ses ouvre-boîtes, le pire étant peut-être le massacre des premiers-nés d'Égypte. Les premiers-nés sont l'exemple le plus frappant d'un corps dont on ouvre l'intérieur, puisqu'ils en sortent !

Mais le Nouveau Testament, en un retournement aussi spectaculaire que Marx « remettant la philosophie de Hegel sur ses pieds », renverse les termes de l'équation : la voix de Dieu devient un corps. Elle renonce à sa prérogative d'immatérialité. Elle ne veut plus parvenir au cœur de l'homme que par un récit d'homme à homme (qui implique les corps des hommes).

Les Évangiles racontent ce que souffre le corps de Dieu, ce Dieu qui, dans l'épisode précédent, massacrait les corps des hommes dès que ceux-ci faisaient mine de lui en attribuer un ! Le changement est dû à ce que les prophètes imposent Yahweh l'Unique à Israël, alors que les évangélistes, dont les études de marketing ont été plus poussées, prêchent le Fils de l'Homme au monde entier.

Et prennent soin d'opposer à l'Ancien Testament, longue succession de destruction de corps humains, le Nouveau Testament, longue succession de reconstructions (guérisons) de corps humains.

On m'accusera à très juste titre de manquer les articulations essentielles du livre et de n'en présenter que d'infimes fragments, mais 10 000 caractères...

Sautons donc au plus important de ses chapitres, le dernier. J'ignore quel effet il aura sur le lecteur qui aura pu absorber jusque-là l'anglais et la pensée serrés d'Elaine Scarry, mais je peux assurer que ce livre m'a offert un beau cadeau : depuis plusieurs années je lis avec obstination divers théoriciens de l'outil, Ellul, Illich, Virilio, etc. Je les lis afin de comprendre pourquoi l'outil s'est retourné contre l'homme, pourquoi le golem représente la meilleure allégorie de l'outil.

Ou plutôt pourquoi et comment l'outil sert à certains humains pour asservir les autres humains. Ellul a donné des indications précieuses quant au système technico-industriel, Illich a détaillé l'expropriation de l'outil par l'expert médical ou l'expert éducatif, Virilio a révélé la pollution des distances, du regard, du temps, de l'intimité par les outils hypermodernes, mais Scarry, elle, propose une notion qui frappe au cœur. À nouveau, je ne vais résumer que trois ou quatre pages des 48 que compte ce chapitre...

L'objet-outil, c'est de la compassion. De la compassion concrétisée. De la compassion rendue matérielle. Créer un objet-outil signifie prendre conscience d'un manque, d'un besoin, d'une douleur, puis créer ce qui va combler ce manque, satisfaire ce besoin, soulager cette douleur.

L'objet-outil, c'est un faire qui combat un défaire. Du niveau le plus simple au niveau le plus complexe : une chaise c'est le soulagement du poids d'un être humain. Un manteau c'est le soulagement du froid d'un être humain. Une porte c'est le soulagement du désir d'aller dehors et du besoin de revenir dedans. Un dieu, c'est le soulagement d'une inquiétude, c'est la mise en récit d'une projection, au sens psychologique du terme.

Objecter qu'on ne saurait attribuer de compassion à un objet-outil parce qu'il n'est pas un sujet, seul capable d'émotion, revient à refuser d'attribuer un quelconque pouvoir de coercition à l'argent, au capital. Certes une chaise n'est rien d'autre qu'un amas de molécules, tout comme d'ailleurs un lingot d'or. Mais ces constatation exactes nous masquent ce que nous humains attribuons à ces deux amas de molécules.

Et, dans le cas de la chaise, nous lui attribuons de la compassion toujours prête, toujours répétable, dans le cas du lingot un pouvoir sur autrui toujours prêt, toujours répétable (quoique passant de main en main).

Arrivé à ce point, je quitte Scarry pour en venir à l'une des nombreuses conséquences de son livre que je crois profitables à l'anarchisme.

L'anarchisme, et surtout l'anarchisme moderne, comporte une large dose de méfiance envers les objets créés par les humains : nous comprenons très bien qu'ils se sont retournés contre nous, que de bons servants ils se sont mués en mauvais maîtres, qu'accumuler les objets signifie accumuler les prothèses, et donc nous transformer en invalides.

Et, fort de ce savoir évident, nous ne comprenons pas pourquoi les autres – et souvent nous-mêmes, avouons-le – continuent à tant s'attacher aux objets. Mais comment dire non à de la compassion toujours disponible, toujours décongelable ?

N. P.

* *Oxford Paperbacks*, Oxford University Press, 1985.

agenda

Vendredi 5 novembre

Toulouse

Le Collectif 31 de lutte contre la précarité (CGT, SUD, CNT, MNCP, AC et individu.e.s) organise une soirée débat à partir de 20 heures à la salle Jaurès de la Bourse du travail (place St Sernin) autour du film *Un Monde Moderne* qui retrace la lutte des salariés de la sous-traitance aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.

Paris 18e

L'anarcha-féminisme. Conférence-débat organisée par le groupe Pierre-Besnard à la Rue, 10, rue Robert Planquette, M°Blanche ou Abbesses. À 20 heures.

Lyon 1er

Projection du film *Attention danger travail* de Pierre Carles et Stéphane Goxe suivi d'un débat sur la place du travail en société à 21 heures au Café libertaire (19, rue Pierre Blanc, entrée par l'allée).

Châteauroux (36)

Soirée contre l'EPR organisé par le comité antinucléaire de l'Indre. Expo, stands et concert de Star Attac et Marginal Concept. Buvette bio. 3 euros. À partir de 20h30 à la salle Alexandre Dumas.

Samedi 6 novembre

Marseille 1er

Conférence-débat : « Le SNCC et les luttes des Afro-américains aux États-Unis dans les sixties ». Avec Lou Marin, au CIRA, 3, rue Saint-Dominique.

Metz

Festival « Chats rouges, chats noirs » ce samedi ainsi que le lendemain dimanche : deux jours de débats, d'expos et de concerts… au CALP à Metz Plantière (près du lycée Schuman). Infos, pour les pré ventes, pour s'inscrire au repas de dimanche midi, culture.57@cnt-f.org ou 0610635125 (Maxime). Organisé par l'Union locale CNT Metz (http://cnt-f.org/ul.metz).

Laon (02)

Pour fêter les 50 ans du *Monde libertaire*, le groupe Kropotkine organise une après-midi dédicaces du livre *Et pourtant ils existent, 1954-2004, le* Monde libertaire *a 50 ans* avec Stéphane Troplain, administrateur du journal, et Tardi. À partir de 14h30 à la librairie Bruneteaux, 38, rue Saint-Jean.

Jeudi 11 novembre

Gentioux (Creuse)

Le groupe Arthur Lehning de la FA appelle les anarchistes à venir en nombre à partir de 10 heures autour du monument de Gentioux manifester leur hostilité à toutes les guerres et leur opposition à toutes les armées, religions et les nationalismes. À midi, repas des partageux, tables de presse, débats à la salle polyvalente de Gentioux.

Tours

Rassemblement contre la guerre et contre toutes les armées, à 10 heures, Place de la Résistance, appelé par Alternative libertaire, le Collectif libertaire de Touraine, la LCR, Sud-PTT, Sud-Rail, Sud-Étudiant.e.s…

Radio libertaire

Vendredi 5 novembre

Enjoy Polar : de 12 heures à 14 heures, de larges extraits d'une discussion en public, enregistrée lors du récent festival America de Vincennes. Discussion avec les deux auteurs yankee Alan Watt (*Carmen, Nevada*, La Noire/Gallimard) et Eric-Miles Williamson (*Gris-Oakland*, La Noire/Gallimard).

Samedi 6 novembre

Chronique syndicale : 11h30 à 13h30, les délocalisations avec des salariés de différentes sociétés multinationales.

Chroniques rebelles : de 13h30 à 15h30, *Le droit à la mort* de Claude Guillon aux Éditions Hors commerce, avec l'auteur.

Dimanche 7 novembre

Chants/Contrechamps : de 15h30 à 17 heures, trois beaux films asiatiques *Nobody knows* de Hirokazu Kore-Eda, *Samaria* de Kim Ki-duk et 2046 de Wong Kar-wai. Un sujet spécial pour l'excellent documentaire de Simone Bitton, *Mur*, à propos du mur en Cisjordanie.

Les désaxés : de 20h30 à 22 heures, *Mur* de Simone Bitton (avec interview de la réalisatrice) sur la construction du mur entre la Cisjordanie et Israël. *Insurrection/Résurrection* de Pierre Merejkowsky (avec interview du cinéaste) sur le militant Éric Pététin qui a lutté dans les années quatre-vingt-dix contre le percement de la vallée du Somport.

Mercredi 10 novembre

Blues en liberté : de 10h30 à 12 heures, guerre, paix et blues.

Jeudi 11 novembre

Entre chiens et loups : de 20h30 à 22 heures, Kantaro, plasticien argentin travaillant en France, à l'occasion d'une expo de son travail à l'hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, (Paris 8e, M° Saint-Georges), expo organisée par la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques.

Samedi 13 novembre

Chroniques rebelles : de 13h30 à 15h30, *EZLN : 20 et 10, le feu et la parole* de Gloria Munoz Ramirez aux Éditions Nautilus avec l'auteure. Puis Anatomie Bousculaire, trio rock féminin.

89.4 MHz
en région parisienne et ailleurs sur Internet

Du « chaud » dans la presse libertaire

La Mouette Enragée

Le dernier numéro du journal Anti-Capitaliste et Libertaire du Littoral vient de paraître : « À Calais, Boulogne, Coquelles, l'État traque, enferme, expulse… Ripostons ! » Vous le trouverez dans les principaux kiosques du boulonnais et de Calais. Ou en le commandant à notre boite postale.

Au sommaire du n° 26 (24 pages) :

- Social : Armatis, subventions pharaoniques pour boulots merdiques,
- Immigration-littoral : Rafles, procès et rétention, la traque se poursuit sur le littoral,
- Immigration-répression : Procès des soutiens calaisiens, un verdict sur un dossier vide,
- Lutte : Campagne contre le centre de rétention de Coquelles, limites et perspectives,
- Bulletin d'info de la campagne nationale contre les centres de rétention,
- Arsenal répressif : Justice intérieure, durissima lex,
- Lutte analyse : Ménigon, Battisti… Cours camarade, cours !
- Livres et brèves.

La Mouette Enragée
BP 403
62 206 Boulogne/Mer Cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

L'insurgé

Le bulletin trimestriel du groupe Makhno et du collectif libertaire du Val d'Oise (95) est disponible. En vente à la librairie Publico, 145, rue Amelot, Paris 11e, pour 1 euro.

Au sommaire de ce numéro 2 :

- Les actions sur Cergy et les environs : la lutte difficile des sans-logis de Cergy, le nouveau combat des Tziganes du 95, la tentative de licenciement à Interior's-Orgeval, la dégradation des conditions de travail aux PTT du 95.
- Des soutiens à des organisations, collectifs, associations : le Collectif 91 contre les centres de rétention, le Comité de soutien aux militants d'Action directe, le Collectif de solidarité avec Faty et les salariés d'Arcade, l'association Solidarité Irak.
- Des articles de réflexion, sur l'histoire du mouvement anarchiste, sur les projets de société libertaire.

Cours gratuit de droit du travail

Après une première année concluante, les cours gratuits de droit du travail en direction des salarié.e.s ont repris pour l'année 2004-2005 tous les premiers lundi du mois à la Bourse du Travail de Paris, sauf jour férié.

Le principe ? Un intervenant, spécialiste du droit du travail (inspecteur du travail, avocat, conseiller du salarié, etc.) dispense un cours sur un sujet précis puis un échange s'installe entre la salle et lui.

« S'approprier le droit du travail pour savoir se défendre face à son employeur. Trouver des réponses claires aux questions simples et quotidiennes que l'on se pose à son boulot. S'informer pour mieux organiser la solidarité avec ses collègues. Apprendre ensemble… » Tels sont les objectifs de ces cours.

Le Réseau Stop Précarité est à l'origine et co-organisateur de cette initiative avec le G10 Solidaires.

Ces cours sont gratuits, ouverts à toutes et tous (salarié.e.s, étudiant.e.s, retraité.e.s.), quel que soit le niveau d'instruction. Rien n'est demandé aux participants, si ce n'est de l'attention.

Ces cours sont aussi l'occasion de renouer avec une des vocations premières des Bourses du travail : l'instruction populaire.

La prochaine session sera animée par Marie-Thérèse Dufour, jeune Inspectrice du Travail à la retraite. Le thème sera la durée du travail : horaires, heures sup, RTT, chômage partiel, durée légale.

Le lundi 8 novembre, de 19 heures à 21 heures, à la Bourse du travail, salle Léon Jouhaux, 67, rue Turbigo, Paris 3e, M° Arts-&-Métiers.

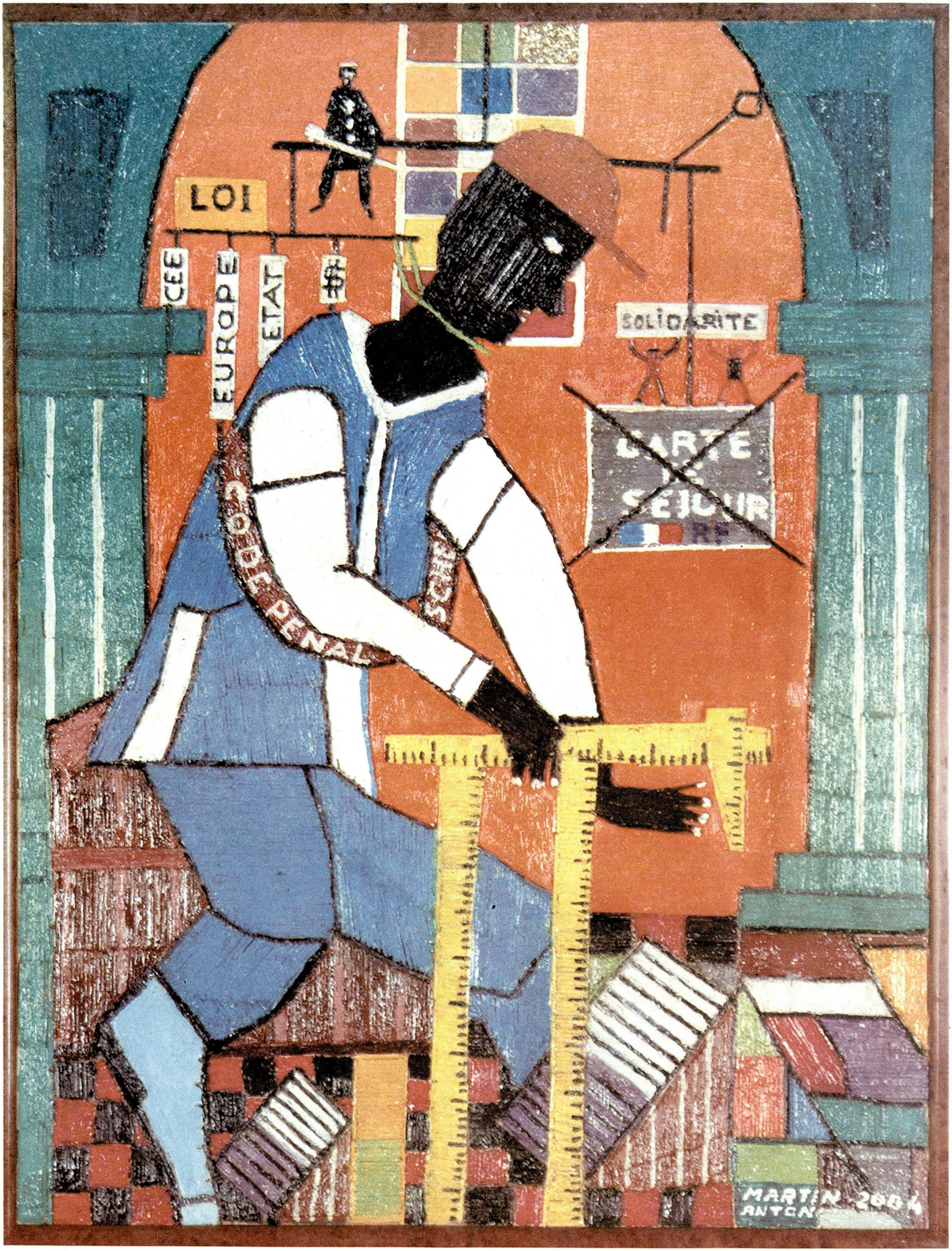

Allumettes coloriées de Antonio Martín Bellido : *Travailleur immigré sans papiers.*